

Le rôle des contrôleurs d'assurance dans l'assurance contre les risques climatiques

Renforcer la résilience des plus vulnérables face
aux catastrophes naturelles

Andrea Camargo
with support of
Hui Lin Chiew and
Teresa Pelanda



Publié par :

Initiative Accès à l'assurance

Hébergée par :

Le Projet *Financial Systems*

Approaches to Insurance de la GIZ

Deutsche Gesellschaft für
Internationale Zusammenarbeit
(GIZ) GmbH

Dag-Hammarskjöld-Weg 1-5
65760 Eschborn, Allemagne

Téléphone : +49 61 96 79–1362

Fax: +49 61 96 79– 80 1362

E-mail : secretariat@a2ii.org

Site : www.a2ii.org

Responsable :

Secrétariat de l'Initiative

Accès à l'assurance

Texte et révision :

Secrétariat de l'Initiative

Accès à l'assurance

Illustrations :

Première page and page 1: © GIZ | Martin Godau

LE RÔLE DES CONTRÔLEURS D'ASSURANCE DANS L'ASSURANCE CONTRE LES RISQUES CLIMATIQUES

Renforcer la résilience des plus vulnérables face aux
catastrophes naturelles

Andrea Camargo avec le soutien de Hui Lin Chiew et Teresa Pelanda

Table des matières

Liste des Abréviations	3
Glossaire des concepts clés	4
Introduction	6
1. Planter le décor : la nécessité d’agir en urgence	11
1.1 Il est essentiel de renforcer la résilience aux catastrophes chez les plus vulnérables	11
1.2 Le rôle du secteur de l’assurance pour bâtir la résilience contre les risques climatiques	13
1.3 Les obstacles à la réduction du défaut d’assurance,	21
2. Le rôle potentiel des contrôleurs	26
2.1 Stimuler le marché pour l’assurance contre le risque climatique.	26
2.1.1 Fourniture	26
2.1.1.1 Capacité de souscription au sein du marché domestique de l’assurance	27
2.1.1.2 Produits, canaux et modèles économiques innovants	32
2.1.2 Demande	38
2.2 Défendre l’assurance contre les risques climatiques	40
Conclusion	43
Bibliographie	44

Encadrés et Tableaux

Encadré 1. Exemples de produits ARC existants à l’heure actuelle	8
Encadré 2. <i>Le rôle du secteur de l’assurance en tant qu’investisseur institutionnel</i>	19
Encadré 3. Contraindre ou ne pas contraindre ? Le potentiel de l’assurance obligatoire	38
Tableau 1. L’Assurance n’est pas la solution miracle	14
Tableau 2. Déficit de protection des petits exploitants agricoles	18
Tableau 3. Obstacles à l’ARC selon le secteur	22
Tableau 4. Obstacles relatifs à la supervision et à la réglementation	23
Tableau 5. Solutions proposées par le secteur	24

Liste des Abréviations

ABM	Associations à Bénéfice Mutuel
AIA	Accès à l'Initiative d'Assurance
AICA	Association Internationale des Contrôleurs d'Assurance
AICI	Compagnie d'Assurance agricole d'Inde
ARC	Assurance des risques climatiques
ARCN	Assurance des Risques de Catastrophes naturelles
ASSAL	Association des Contrôleurs d'Assurance d'Amérique latine
BAD	Banque Asiatique de Développement
BafD	Banque africaine de Développement
BIA	Académie d'Assurance du Bangladesh
BICSA	Solutions groupées d'Assurance indicielle avec les données climatiques et les systèmes de semences pour gérer les risques agricoles
BM	Banque Mondiale
CAGR	Capacité africaine de Gestion des Risques
CAP	Commission des Assurances des Philippines
CCRIF	Organe caribéen d'Assurance des Risques de Catastrophes
CIMA	Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurance
CNAAS	Compagnie Nationale d'Assurance agricole du Sénégal
COAST	Organe de Durabilité de l'Aquaculture et des Océans dans les Caraïbes
FCA	Financial Conduct Authority –UK (Instance de régulation du service financier britannique)
FRCN	Financement des Risques de Catastrophes naturelles
FSEC	Fonds de Solidarité contre les Événements Catastrophiques du Maroc
GAR	Rapport mondial des Nations Unies d'Évaluation de la Réduction des Risques de catastrophes
GFDRR	Plateforme mondiale pour la Réduction des Risques de Catastrophes
GIRN	Gestion Intégrée des Risques Naturels
GIZ	L'agence allemande de coopération internationale – <i>Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH</i>
ICMIF	Coopérative Internationale et Fédération des Mutuelles d'Assurance
IMF	Institutions de Microfinance
KYC	Know Your Customer (Connaissance du Client)
LARG	Groupe de Réassurance d'Amérique latine
MCII	Initiative pour l'Assurance Climatique de Munich
MEFIN	Forum d'Échange Mutuel sur l'Assurance inclusive
MPME	Micro, Petites et Moyennes Entreprises
OC	Organisations Communautaires
ODD	Objectifs de Développement Durable
ONG	Organisation Non-Gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
ORM	Opérateurs de Réseaux Mobiles
PAM	Programme alimentaire mondial
PCAFRI	Initiative d'Évaluation et de Financement du Risque de Catastrophe dans le Pacifique
PCDIP	Groupement d'Assurance contre les Catastrophes des Villes des Philippines
PCIC	Corporation d'Assurance des Cultures des Philippines

PIB	Produit Intérieur Brut
PME	Petite et Moyenne Entreprises
PMFBY	Pradhan Mantri Fasal Bima Yojana
PPP	Partenariats Publics Privés
RAISAX	Registre des Assureurs étrangers et des Intermédiaires de l'Assurance agricole en Colombie
RMI	Réseau de Micro-assurance
RRCN	Réduction des Risques de Catastrophes naturelles
RSE	Responsabilité Sociale des Entreprises
RU	Royaume-Uni
SFC	<i>Superintendencia Financiera de Colombia</i>
SGR	Solutions de Gestion du Risque
TCFD	Groupe de Travail sur la Transparence Financière liée au Climat
TCIP	Groupement Turc d'Assurances contre les Catastrophes
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
UNISDR	Bureau des Nations Unies pour la Réduction du Risque de Catastrophe
USD	Dollar US

Glossaire des concepts clés

Adaptation au changement climatique : Des ajustements dans les systèmes naturels ou humains en réponse à des stimuli actuels ou attendus, ou à leurs effets, lesquels permettent de mitiger les dommages et exploiter les opportunités bénéfiques. Par exemple par : (a) un développement adapté aux changements graduels de la température moyenne, du niveau de la mer et des moyennes de précipitations; et (b) la réduction/gestion des risques associés aux événements climatiques extrêmes les plus fréquents, graves et imprévisibles.

Assurance contre les risques climatiques : Une solution d'assurance aux échelons macro, méso et micro dont le but est de fournir une couverture contre les risques climatiques.

Assurance indicielle : Forme d'assurance où les paiements au bénéficiaire sont déclenchés par un indice défini au préalable (qui doit être objectif et indépendant). Une fois déclenchée, la somme payée est déterminée par la valeur de l'indice préalablement défini.

Catastrophes naturelles : L'exposition et la vulnérabilité sont les facteurs qui font que les risques naturels deviennent une catastrophe naturelle.

Changement climatique : Il s'agit d'un changement dans l'état du climat identifiable par des changements et/ou des variations dans ses caractéristiques, et qui persiste pendant une longue période de temps (des décennies, voire plus).

Déficit de protection d'assurance : La différence entre la somme d'assurance économiquement bénéfique et la couverture réellement souscrite.

Financement des risques de catastrophes : Discipline dédiée aux impacts financiers et aux pertes économiques causées par les risques naturels et qui apporte un soutien aux pays affectés pour qu'ils puissent renforcer leur résilience financière face aux catastrophes naturelles.

Mieux reconstruire : c'est le fait de profiter des phases de reprise, de réhabilitation et de reconstruction à la suite d'une catastrophe pour renforcer la résilience en intégrant des mesures de réduction des risques de catastrophes dans la restauration des infrastructures physiques et des systèmes sociétaux, ainsi que la revitalisation des moyens de subsistance, des économies et de l'environnement.

Réduction des risques de catastrophes : Le concept et la pratique de réduire les risques de catastrophes via l'analyse et la gestion de leurs facteurs causaux. Elle réduit l'exposition aux risques, amoindrit la vulnérabilité des personnes et des biens, améliore la gestion de la terre et de l'environnement, ainsi que la préparation aux événements négatifs.

Résilience : Le fait d'être plus résilient implique de moins pâtir des dommages globaux d'une catastrophe que ce soit en l'évitant, en réduisant son impact ou en accélérant la reprise du cours normal de la vie.

Résilience aux catastrophes : La résilience aux catastrophes est la capacité des individus, des communautés, des organisations et des états à s'adapter et à rétablir le cours normal de la vie face aux risques, chocs ou stress sans pour autant compromettre les perspectives de développement à long terme.

Risque climatique : il s'agit de catastrophes naturelles, amplifiées ou non par le changement climatique, qui affectent les foyers, les entreprises et les petits exploitants agricoles vulnérables.

Risques naturels : Les risques naturels peuvent être des risques liés aux conditions météorologiques, comme les températures extrêmes, l'intensité des précipitations, la vitesse du vent et les tempêtes, ou des risques géophysiques (activité sismique, éruptions volcaniques, etc.).

INTRODUCTION

Begum est mère célibataire de quatre enfants et vit à Kurigram au Bangladesh, dans l'un des districts les plus pauvres du pays et les plus exposés aux inondations. Elle n'exerce pas d'activité productive précise et fait tout son possible pour subvenir aux besoins de sa famille. Chaque année ou presque, Begum est contrainte de vendre ses poulets et ses canards au plus bas prix du marché pour pouvoir se payer le bois de bambou qu'il lui faut pour renforcer sa maison contre les prochaines inondations. Elle met également de côté une partie de ses revenus pour survivre pendant ces inondations, car elle n'est pas en mesure d'assurer ses activités professionnelles habituelles à ces moments. Pendant les inondations, Begum doit sauter des repas et défendre son foyer contre les cambrioleurs. Ses enfants ne peuvent pas aller à l'école et sa famille doit trouver un abri. Quand la décrue arrive enfin, elle doit trouver les ressources nécessaires pour réparer et reconstruire sa vie. L'histoire de Begum est celle de millions de personnes dans le monde. En raison du changement climatique, leurs situations n'auront de cesse de se précariser et de plus en plus de gens dans le monde seront confrontés à des situations similaires à celles que connaît Begum.

Les assureurs peuvent aider à bâtir la résilience des personnes vulnérables. En qualité de «souscripteurs de risques», les assureurs peuvent agir de trois manières : d'abord et avant tout en proposant des solutions de transfert de risque sous forme de produits d'assurance adaptés. Toutefois, la police d'assurance reste une facette de la gestion du risque. Les assureurs peuvent proposer des produits et des services qui ne se contentent pas de transférer le risque, mais aussi d'encourager les clients à adopter des mesures plus complètes de gestion des risques (prévention, atténuation et réduction du risque) afin d'éviter les pertes ou du moins les réduire. En partageant leurs connaissances d'experts auprès d'initiatives et de parties prenantes légèrement en dehors du secteur de l'assurance, les assureurs peuvent aider les sociétés à mieux comprendre les risques.

Pourtant, la façon dont les assureurs contribuent aux solutions contre les risques climatiques dépend grandement de l'environnement de réglementation et de contrôle. En gardant ceci à l'esprit, ce document a pour but d'explorer ce que peuvent faire les contrôleurs d'assurance pour réduire le défaut d'assurance et renforcer le rôle du secteur de l'assurance, afin que Begum et d'autres micro-entrepreneurs, petits exploitants agricoles et autres personnes vulnérables puissent être protégés directement ou indirectement par l'assurance et à travers des solutions pérennes de gestion des risques climatiques.

Pourquoi les contrôleurs d'assurance doivent-ils jouer un rôle actif dans la création de résilience contre les risques climatiques? Ces derniers sont déterminants pour développer un marché responsable de l'assurance et ont donc un rôle majeur à jouer. Au cœur du métier, les contrôleurs d'assurance sont mandatés pour assurer la stabilité financière du secteur des assurances et protéger les clients. Cela se base sur la reconnaissance du fait que l'assurance est un instrument clé pour gérer les risques, et donc un marché de l'assurance sûr et sain doit être garanti pour le bénéfice de la société. Ces dernières années, les contrôleurs d'assurance ont étendu leur rôle pour inclure également la promotion de l'accès à l'assurance et du développement du marché.

De plus, les contrôleurs d'assurance sont bien placés pour influencer les stratégies de gestion des risques climatiques à l'échelon national. Ils peuvent contribuer à ce que les décideurs politiques prennent conscience de la façon dont l'assurance contre les risques climatiques peut jouer un rôle déterminant dans l'atteinte des priorités politiques de premier ordre, notamment

le développement rural, la sécurité alimentaire, la réduction des risques de catastrophes, l'adaptation au changement climatique, l'inclusion financière, le développement des petites et micro-entreprises, entre autres. Par leur position unique de « passerelle » entre les décideurs politiques, le secteur de l'assurance et les consommateurs, les contrôleurs d'assurance sont les mieux placés pour naviguer dans ces contextes, aussi bien en termes d'alignement des intérêts des différents secteurs, qu'en termes de partage de leur expertise politique et technique.

Divers accords internationaux ont établi nos objectifs qui sont la clé de la Réduction des Risques de Catastrophes (RRC), l'Adaptation au Changement Climatique (ACC) et, plus largement, les Objectifs du Développement Durable de l'Agenda 2030 pour le Développement Durable. Tous ces accords internationaux soulignent que la réalisation de résultats tendant vers ces objectifs dépend beaucoup de la capacité à s'impliquer pleinement après d'un large éventail de partenaires.



Le Cadre Sendai pour la Réduction des Risques de Catastrophes 2015-2030, un accord international signé par 187 états membres des Nations Unies (ONU) qui vise à réduire les risques de catastrophes, reconnaît que les États Membres ont la responsabilité globale de réduire les risques de catastrophes, mais que cette responsabilité est partagée avec les autres parties prenantes concernées. Spécifiquement, le paragraphe 36 (c) stipule que les États [Membres] doivent encourager « (...) les régulateurs financiers et les organismes comptables (...), à intégrer la gestion des risques de catastrophes, en particulier la continuité économique, dans les modèles d'affaires et les pratiques commerciales par le biais d'investissements tenant compte des risques de catastrophes, particulièrement dans les micro, petites et moyennes entreprises; s'engager à éveiller les consciences et à former leurs employés et leurs clients; s'impliquer dans la recherche et l'innovation en les soutenant, ainsi que dans le développement technologique sur la gestion des risques de catastrophes; partager et diffuser des connaissances, des pratiques et des données non sensibles; et participer activement, pertinemment et sous l'égide du secteur public, au développement de cadres de travail normatifs et de standards techniques qui incorporent la gestion des risques de catastrophes »¹.

En tenant compte de ce qui précède, les contrôleurs d'assurance ont à la fois de bonnes raisons et les moyens de s'impliquer activement pour promouvoir la résilience contre les risques climatiques et les catastrophes naturelles, en particulier auprès des populations à faibles revenus et mal desservies. Ceci part du principe qu'ils mènent leurs actions en tant que régulateurs locaux, ainsi qu'en tant que parties prenantes dans l'atteinte des buts internationaux relatifs à la RRCN, à l'ACC et aux ODD. À cet égard, les modalités précises des rôles des contrôleurs n'ont pas encore été explorées en profondeur. Aussi, ce document vise à alimenter le discours en partageant des idées et en stimulant le débat sur les rôles que peuvent jouer les contrôleurs.

¹ (UN, 2015)

Dans ce document, le terme «risque climatique» englobe les catastrophes naturelles qui affectent les foyers, entrepreneurs, petits exploitants agricoles vulnérables, que ces catastrophes soient amplifiées ou non par le changement climatique. Ce concept est plus proche du terme «risque climatique physique», composante du concept plus exhaustif de risque climatique introduit par Mark Carney, Gouverneur de la Banque d'Angleterre, où le risque climatique est composé de risques physiques, de risques de responsabilité et de risques de transition. En tenant compte de ce qui précède, on définit l'assurance du risque climatique (ARC) dans ce document comme toute solution de transfert de risque aux échelons macro, méso et micro, et dont le but est de fournir une couverture contre les risques climatiques. L'**Encadré 1** apporte quelques précisions à ce sujet.

ENCADRÉ 1

EXEMPLES DE PRODUITS D'ARC ACTUELS

Les populations à faibles revenus et mal desservies peuvent bénéficier d'une protection à la fois directe et indirecte via l'ARC. Le choix du niveau adéquat dépend principalement de qui dispose d'intérêts assurables et de qui bénéficie d'une couverture, au final :

- 1. Solutions «macro» :** Ces solutions visent à protéger directement les budgets des gouvernements nationaux ou locaux et à réduire le poids consécutif aux catastrophes. Le gouvernement est le détenteur et le bénéficiaire de la police d'assurance. Des exemples de ces mises en œuvre souveraines à l'échelon national sont : la Capacité africaine de Gestion des Risques (CAGR) composée de 33 membres; l'Organe Caraïben d'Assurance des Risques de Catastrophes (CCRIF) avec 19 membres dans les Caraïbes et 3 en Amérique Centrale; l'Initiative d'Évaluation et de Financement du Risque de Catastrophe dans le Pacifique (PCAFRI) avec 15 membres et l'Organe d'Assurance contre les Risques de Catastrophes d'Asie du Sud-Est (SEADRIF). Ces solutions bénéficient indirectement aux habitants. Depuis 2014, la CAGR a fourni plus de 36 millions de dollars US de couverture contre les risques de sécheresse à des pays comme la Mauritanie, le Niger, le Sénégal et le Malawi, bénéficiant indirectement à plus de 2 millions de personnes par le biais de plans de contingence préapprouvés² assurant une distribution de nourriture, de vivres pour nourrir les animaux et des transferts d'argent conditionnés entre autres. Une initiative intéressante à cet égard est celle de l'Organe de Durabilité de l'Aquaculture et des Océans dans les Caraïbes (COAST) menée par la Banque Mondiale et le CCRIF, où le gouvernement souscrit une politique d'assurance paramétrique pour les pêcheurs, mais dans ce cas particulier, à la différence des mécaniques habituelles de mutualisation du risque souverain, ce sont les pêcheurs eux-mêmes qui sont les bénéficiaires du paiement. Même si

² La CAGR est structurée de manière à obliger les états bénéficiaires à adopter un plan précis de réponse et de remise en état après une catastrophe, afin que la façon dont les remboursements seront utilisés soit claire.

le paiement n'est pas fait directement aux pêcheurs par le CCRIF, car c'est le gouvernement qui doit distribuer l'argent, le produit a été spécialement conçu pour bénéficier au client final. Quand bien même, ces organisations souveraines sont loin d'être parfaites³ et sont en permanence revues et améliorées pour correspondre aux besoins de leurs membres. Par exemple, le cyclone Idai au Mozambique a révélé le besoin urgent de couvrir les cyclones et les inondations. Et l'épidémie dévastatrice d'Ebola en Afrique de l'Ouest a montré le besoin de trouver des solutions pour faire face aux épidémies de virus et de maladies. En ce sens, la CAGR travaille à bâtir et tester des modèles robustes pour proposer ces couvertures dans un futur proche. Outre les cyclones tropicaux, les pluies excessives et les tremblements de terre, le CCRIF est actuellement en train de chercher également à introduire des produits contre la sécheresse afin de faire face à la prévalence de ce risque dans les Caraïbes et en Amérique Centrale. Des exemples de solutions à l'échelon local sont notamment le « programme d'assurance paramétrique anti-pauvreté » en Chine qui fournit une protection à la province Heilongjiang. Le produit assure une compensation financière pour appuyer les secours dans 28 zones touchées par la pauvreté en cas de menaces pour les vies et les biens des familles de fermiers, et couvre les pertes de revenus après une inondation, les précipitations hors-norme, une sécheresse ou des températures basses⁴.

2. Solutions « méso » : Ces solutions visent à protéger directement les organisations qui fournissent des services clés aux communautés, foyers, fermiers vulnérables, comme les IMF, les coopératives, les banques coopératives, les ONG et les organisations humanitaires. Les personnes qui utilisent les services fournis par ces entités bénéficient indirectement de la couverture d'assurance. L'organisation est à la fois détentrice et bénéficiaire de la police. Des exemples de solutions méso sont les produits qui protègent les IMF. Dans de nombreuses communautés, les IMF sont les premières entités vers lesquelles les gens se tournent pour demander des prêts afin de se remettre d'une catastrophe. Elles voient également leur bilan affecté au lendemain d'une catastrophe à cause de défauts de paiements en masse, de dommages aux infrastructures ou d'interruptions de services. Généralement, les IMF gèrent ces risques en ne proposant pas de prêts dans les zones exposées durant certaines périodes de l'année ou bien en adop-

³ Par exemple, au Malawi, une grave sécheresse durant la saison des récoltes 2015/16 n'a pas déclenché de remboursements immédiats, montrant les défis de modélisation de la CAGR. À cette occasion, la CAGR a initié un processus de révision technique et a déterminé que les fermiers faisaient pousser une variété différente de maïs par rapport à celle qui avait été utilisée comme récolte de référence dans la customisation du modèle pour le Malawi (Vision du Risque Africain), ce qui impliquait que le modèle n'était pas fortement corrélé avec les pertes attendues sur le terrain.

⁴ La Chine a généralement connu de nombreuses innovations et de nombreux lancements de produits dans le domaine de l'ARC. Swiss Re et Groupama AVIC travaillent également en étroite collaboration avec le Gouvernement Populaire de la Préfecture Autonome Tibétaine et Qiang d'Aba, ainsi que dans la Province du Sichuan, afin de renforcer la résilience dans le Comté chinois de Mao via une solution paramétrique multi-péril. Le programme contre les catastrophes naturelles au niveau national assure le Comté de Mao et le Plateau du Tibet contre les tremblements de terre, les glissements de terrain, les fortes pluies et les accidents de sécurité publique (Chen, 2019). Plus récemment, en 2019, un programme paramétrique contre les catastrophes naturelles pour l'agriculture a été lancé pour couvrir sept comtés de la Province de Shaanxi, où l'extrême pauvreté est prédominante (Chen, 2019). Des solutions similaires sont proposées aux Philippines où, avec le soutien de la Banque Mondiale, Nephila, Munich Re, Swiss Re, AXA, Hannover Re, Hiscox Re, Allianz Re et SCOR, un Programme d'Assurance Paramétrique contre les Risques de Catastrophes a été conçu pour protéger 25 provinces enclines aux catastrophes et le gouvernement national contre les typhons et les séismes. La solution permet aux provinces et au gouvernement national de répondre plus rapidement et efficacement aux impacts des événements catastrophiques naturels. Les primes sont financées par le Fonds pour la Réduction et la Gestion des Risques de Catastrophes Naturelles (Artemis, 2017) (Business Mirror, 2018).

tant des mesures a posteriori comme le rééchelonnement, le refinancement ou la radiation de prêts. L'assurance peut aider les IMF à mieux gérer leurs risques, conduisant à une meilleure performance financière, des taux d'intérêt plus bas et surtout, à un accès plus stable au crédit pour les communautés impactées, quand elles en ont le plus besoin. D'autres exemples sont les produits ayant pour but de protéger les organisations humanitaires en assurant qu'elles aient le capital requis à la suite d'une catastrophe.

3. Solutions «micro» : Ces solutions d'assurance visent à protéger directement les populations à faibles revenus et mal desservies contre les pertes financières causées par les catastrophes naturelles pouvant être directes ou indirectes. Les personnes sont soit détentrices d'une police individuelle ou bien assurées et bénéficiaires d'une police de groupe. Les premières peuvent être payées par elles-mêmes ou par des subventions offertes par un grand nombre d'institutions. Des exemples de ces produits sont les produits d'assurance agricole, comme le régime d'assurance des récoltes d'Inde, Pradhan Mantri Fasal Bima Yojana (PMFBY), qui couvre environ 40 millions de fermiers contre les calamités naturelles, pestes et maladies, et l'Initiative R4 du Programme alimentaire mondial (PAM) en Afrique Sub-Saharienne qui couvre approximativement 88 000 fermiers contre la sécheresse. Les solutions à l'échelon micro sont non seulement orientées vers les petits exploitants agricoles, mais il y a aussi une large gamme de produits visant à protéger les PME et tous individus en général. Des exemples de cela sont les produits développés par l'Organisation de Micro-assurance contre les Risques de Catastrophe (MiCRO) au Guatemala, au Salvador et en Colombie, protégeant les petits et micro-entrepreneurs contre l'interruption des activités causées par une sécheresse, un séisme et des pluies excessives, ou la Police de Protection des Moyens d'Existence de l'Initiative pour l'Assurance Climatique de Munich (MCII) en Jamaïque, à Sainte-Lucie, à la Grenade, au Belize et à Trinidad & Tobago. Sont également pertinentes les assurances habitation traditionnelles comme l'assurance incendie qui inclut typiquement une couverture contre les catastrophes naturelles telles que les inondations, les pluies excessives et les séismes entre autres.

Le but de ce document de réflexion est de fournir une perspective nouvelle sur le rôle des contrôleurs dans la réduction du défaut d'assurance par rapport aux risques climatiques. Ce document aborde plusieurs idées et les contrôleurs sont invités à les explorer et à analyser à quel point elles peuvent être pertinentes pour leurs propres juridictions. Ce document ne se concentre pas sur la propre santé financière de l'assureur ni sur la continuité des opérations face aux risques climatiques.

Dans la première partie, ce document met l'accent sur les raisons pour lesquelles nous devons agir en urgence et comment le secteur de l'assurance peut bâtir de la résilience de différentes manières. Dans la deuxième partie, ce document explorera les rôles que les contrôleurs peuvent jouer afin de bâtir immédiatement de la résilience.

1. PLANTER LE DÉCOR : LA NÉCESSITÉ D'AGIR EN URGENCE

1.1 Il est essentiel de renforcer la résilience aux catastrophes chez les plus vulnérables

La prévalence et la gravité des catastrophes naturelles augmentent à cause du changement climatique. Les catastrophes naturelles comme les tempêtes tropicales, la grêle, les inondations, les sécheresses, les ouragans, les glissements de terrain, les incendies de forêt et les séismes, entre autres, deviennent plus fréquentes et graves à cause du réchauffement climatique⁵. La fréquence des événements météorologiques a été multipliée par six depuis les années 50⁶ et il est probable que cette tendance se poursuive. Les températures vont certainement continuer à monter et les modes de précipitations vont continuer à changer. Les vagues de chaleur et les sécheresses seront plus intenses, le niveau de la mer va monter, les ouragans vont devenir plus puissants et plus intenses, alors que l'arctique va certainement se vider de sa glace⁷. Des études prédisent que le nombre de jours de sécheresse pourrait augmenter de plus de 20 % dans la plupart du monde d'ici 2080, que le volume global des glaciers pourrait avoir perdu jusqu'à 85 % en 2100, et que le niveau des mers pourrait s'élever de trente centimètres à plus d'un mètre d'ici 2100⁸. Spécifiquement pour le Bangladesh, une augmentation d'un mètre du niveau de la mer inonderait 18 % des terres du pays et probablement affecter 27 millions de personnes d'ici 2050⁹.

Les risques climatiques affectent les segments vulnérables et marginalisés de la population de façon disproportionnée. Les pays et segments de la population vulnérables sont plus enclins à subir des effets plus néfastes des catastrophes naturelles. Selon la Banque Mondiale, de 1995 à 2014, 89 % des catastrophes liées aux tempêtes ont eu lieu dans des pays à faibles revenus¹⁰ et, par exemple, l'Asie en développement a subi presque 55 % des dommages liés aux catastrophes naturelles dans le monde entre 2000 et 2018¹¹. En partant du fait que l'exposition aux catastrophes naturelles soit similaire, l'impact est plus sévère dans les pays en développement à cause de plus grandes inégalités, de revenus moins importants, d'institutions plus faibles, de stratégies limitées de gestion des risques, parmi d'autres facteurs. Au sein de la population locale, les segments vulnérables comme les petits exploitants agricoles, les petits et micro-entrepreneurs (PME) et les foyers n'ont pas les filets de sécurité leur permettant de rebondir après un choc. Ils ont moins de biens et d'épargne, des revenus irréguliers et travaillent dans des économies informelles, faisant face à de plus grandes asymétries d'information et de pouvoir, entre autres aspects. Aussi, les communautés marginalisées ont tendance à vivre dans des zones exposées aux risques.

⁵ Selon les chercheurs, le changement climatique est un facteur qui intensifie les ouragans sur la côte U.S car le CO2 et les gaz à effet de serre contribuent à diminuer le cisaillement du vent qui peut agir comme une barrière contre nuages (Ting, Kossin, Camargo & Li, 2019). (Mcguire, 2012) (Mcguire, 2016)

⁶ (Climate Wise, 2016)

⁷ (NASA, 2018)

⁸ (Hallegatte, et al., 2016) (Barcena, Samaniego, Galindo & Ferrer Carbonell, 2018) (NASA, 2018).

⁹ (Thomas, et al., 2013)

¹⁰ (Hallegatte, et al., 2016)

¹¹ (ADB, 2019)

Les estimations des pertes causées par des catastrophes naturelles sont inquiétantes, mais elles ne fournissent qu'une indication partielle des véritables pertes subies par les plus vulnérables. La perte totale d'actifs à cause des catastrophes naturelles sur 116 pays est en moyenne de 327 milliards de dollars US par an, selon le Rapport 2015 d'Évaluation Globale des Nations Unies sur la Réduction du Risque de Catastrophe (GAR)¹². Plus spécifiquement, pour les pays à revenus faibles et moyens à faibles, selon une étude de modélisation du risque de catastrophe conduite par la société Risk Management Solutions (RMS), les pertes d'actifs annuelles moyennes émanant d'événements catastrophiques naturels dans ces pays atteignent 29,1 milliards de dollars US¹³. Ces chiffres sont alarmants. Pourtant, ils ne fournissent qu'une indication partielle des chocs économiques subis. De nombreuses estimations ne tiennent pas compte des pertes à plus long terme ou de l'impact disproportionné sur les segments vulnérables et marginalisés de la population. En effet, une récente étude de la Banque Mondiale a introduit le concept de « pertes de bien-être » qui tient non seulement compte de la perte des actifs, mais aussi de la différence entre les capacités de ceux qui sont pauvres et de ceux qui ne le sont pas à faire face à la perte de ces actifs¹⁴. Le rapport a conclu que les pertes de bien-être sont équivalentes aux pertes de consommation, à savoir 60 % plus importantes que les pertes d'actifs. Aussi, en tenant compte du fait que le GAR 2015 estimait une perte totale d'actifs à cause des catastrophes naturelles dans ces pays à environ 327 milliards de dollars US par an, les pertes de bien-être ont été d'approximativement 520 milliards de dollars US par an. Ce chiffre est clairement bien plus élevé que les seules pertes d'actifs largement exposées.

Les catastrophes naturelles annihilent les efforts de réduction de la pauvreté et empêchent les personnes vulnérables et marginalisées de sortir de la pauvreté. Selon la Banque Mondiale, une estimation portant sur 89 pays a constaté que si toutes les catastrophes naturelles en 2017 avaient été prévenues, le nombre de personnes en situation de pauvreté extrême (ceux qui vivent avec moins de 1,90 \$ par jour) serait tombé à 26 millions¹⁵. En prenant l'exemple du Sénégal, entre 2006 et 2011, 45 % des ménages sénégalais pauvres ont échappé à la pauvreté, mais 40 % des ménages non-pauvres sont tombés dans la pauvreté, en large partie à cause de catastrophes naturelles¹⁶. Selon la Banque Mondiale, la même situation qui affecte le Sénégal pourrait se produire dans d'autres pays. Par conséquent, le changement climatique pourrait pousser 100 millions de personnes en plus vers la pauvreté extrême à l'horizon 2030¹⁷. Le changement climatique réduisant le PIB global, il est prévu qu'il soit réduit de 7,11 % à l'horizon 2100, et qu'il augmente également les inégalités économiques mondiales¹⁸. En ce sens, le changement climatique exacerbe tous les facteurs qui font souffrir plus intensément les pays et les communautés vulnérables.

¹² (UNISDR, 2015)

¹³ (RMS, 2017)

¹⁴ (Hallegatte, Vogt-Schilb, Bangalore & Rozenberg, 2017)

¹⁵ *Ibidem*.

¹⁶ (Dang, Lanjouw & Swinkels, 2014)

¹⁷ (Hallegatte, et al., 2016)

¹⁸ (University of Cambridge, 2019). En effet, une récente étude a montré que même si les inégalités économiques mondiales se sont réduites au cours des dernières décennies, cet écart se serait réduit de 25 % en plus s'il n'y avait pas eu le facteur du réchauffement climatique. (Diffenbaugh & Burke, 2019)

1.2 Le rôle du secteur de l'assurance pour bâtir la résilience contre les risques climatiques

Les assureurs peuvent jouer un rôle crucial pour bâtir la résilience des populations à faibles revenus et mal desservies contre les risques climatiques. En tant que souscripteurs des risques, ils peuvent le faire de trois manières : tout d'abord en proposant des solutions de transfert des risques sous forme de produits d'assurance adéquats ; ensuite en intégrant de façon proactive des perspectives holistiques de gestion des risques dans leurs produits ; et enfin en apportant leur expertise du risque à des initiatives au-delà du monde de l'assurance. De plus, même si ce n'est pas le sujet de ce document, l'**Encadré 2** propose quelques exemples de la façon dont les assureurs peuvent également bâtir de la résilience en tant qu'investisseurs institutionnels.

Un rôle majeur des assureurs en tant que souscripteurs de risques consiste à proposer des produits d'assurance aussi adéquats qu'innovants. Les assureurs et les réassureurs peuvent bâtir la résilience des gouvernements, des foyers, des petits exploitants agricoles et des petites entreprises en garantissant que les pertes seront indemnisées dans le cas où les assurés auraient des pertes relatives à une catastrophe. À l'échelon « micro », cela encourage l'accumulation et l'augmentation de revenus, d'actifs et de capital. Cela favorise la paix de l'esprit et permet aux assurés de gérer plus efficacement leurs risques sans avoir recours à des outils néfastes pour faire face aux risques. Cela bénéficie également à l'économie dans son ensemble. Les éléments suggèrent une relation de cause à effet entre l'activité du marché de l'assurance (vie et non-vie) et la croissance économique¹⁹. Les pays dont les marchés de l'assurance sont robustes récupèrent plus vite des impacts financiers des catastrophes naturelles extrêmes, tandis que les pays affichant un faible taux de pénétration de l'assurance subissent des déclins dans la croissance économique, ainsi que des pertes financières majeures²⁰. Toutefois, de nombreux produits d'assurance disponibles à l'heure actuelle ne sont pas adaptés pour relever le défi des risques climatiques subis par les populations à faibles revenus et mal desservies.

Les assureurs et les réassureurs peuvent adopter de manière active une perspective de gestion des risques plus complète (holistique) dans leur offre de produits. En tant qu'experts des risques, les assureurs peuvent également proposer des produits et services qui ne se contentent pas seulement de transférer le risque, mais qui encouragent aussi les consommateurs à adopter des approches intégrées de gestion des risques afin d'éviter ou de réduire les pertes. L'assurance n'est pas la solution miracle pour gérer efficacement les risques climatiques, mais plutôt une pièce du puzzle de RRCN. L'assurance est un outil de transfert de risque tout à fait adapté à la gestion des risques résiduels très importants et peu fréquents qui ne peuvent être réduits ou gérés d'une autre manière (voir **Tableau 1**). Dans le cas de risques fréquents à faible importance, les réponses les plus efficaces pourraient être l'investissement dans une infrastructure plus résiliente contre les catastrophes, l'éducation pour favoriser la compréhension des risques, le renforcement des mesures de prévention de la communauté et des systèmes d'alertes précoces, entre autres (**Tableau 1**).

¹⁹ (Arena, 2008) (Ward & Zurbrugg, 2000) (Outreville, 1990) (Haiss & Sümegi, 2016) (Outreville, 2011) (Lester, 2016)

²⁰ Par exemple, en 2010, Haïti et la Nouvelle-Zélande ont été touchés par deux séismes physiquement similaires, même si les conséquences économiques ont été différentes, principalement à cause de l'assurance. En effet, 81 % des pertes directes subies à cause du tremblement de terre en Nouvelle-Zélande ont été couvertes par des produits d'assurance obligatoires, tandis que la couverture à Haïti a été inférieure à 1 % (Von Peter, Von Dahlen & Saxena, 2012). (Golnaraghi, 2018) (Von Peter, Von Dahlen & Saxena, 2012)

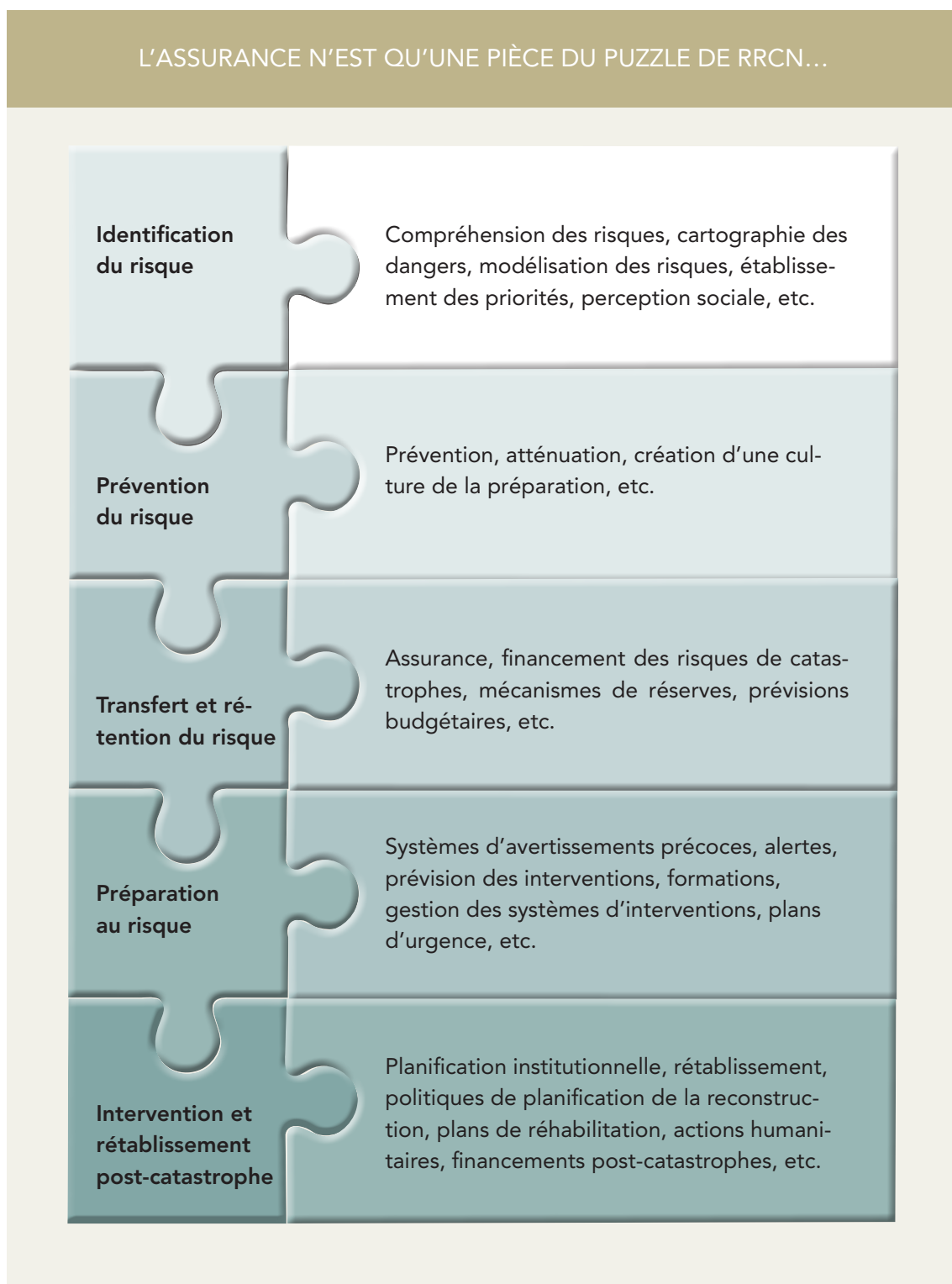
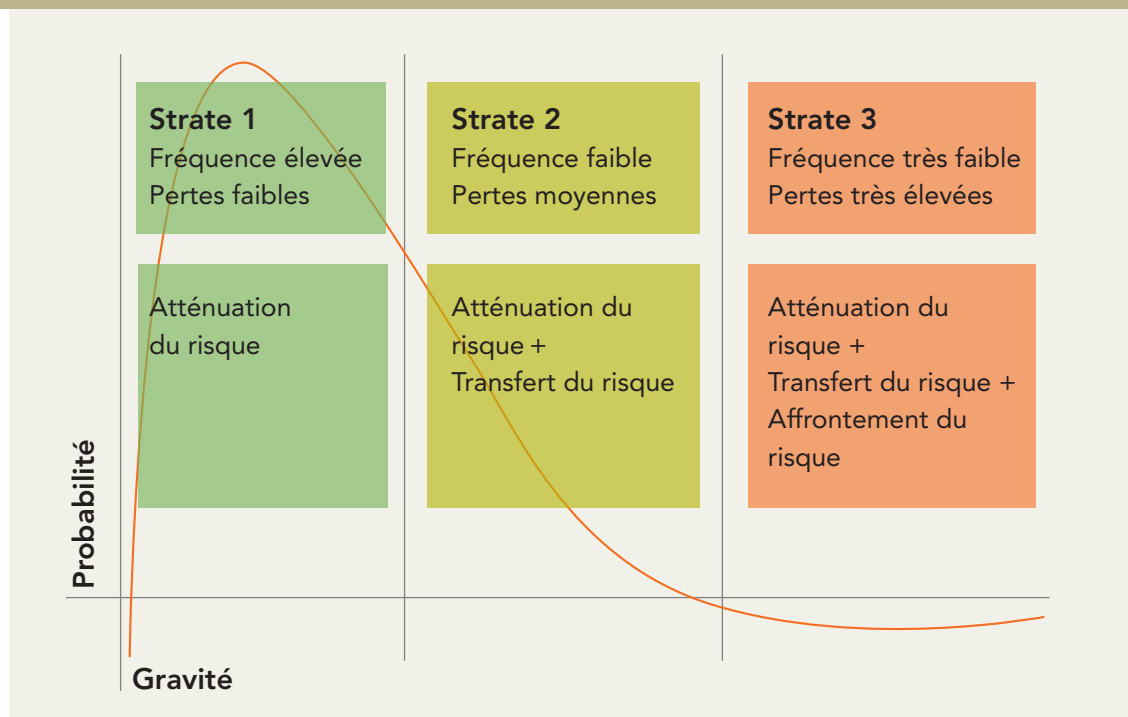


Tableau 1: L'assurance n'est pas la solution miracle.

Source: Adapté de (World Bank, 2016)

Les assureurs sont en position d'intégrer à leurs modèles d'affaires des moyens de proposer, d'inciter ou d'encourager l'adoption d'approches globales de réduction des risques de catastrophes. Par exemple :

...ET S'INSCRIT DANS UNE APPROCHE STRATIFIÉE DE LA GESTION DES RISQUES.



- Proposer des produits qui contribuent à des initiatives de gestion des risques plus largement intégrées, comme des programmes à grande échelle visant à bâtir de la résilience à de façon plus exhaustive²¹. Par exemple, le Programme R4 du PAM combine quatre interventions : transfert de risque, notamment à travers des produits de micro-assurance ; création de réserves pour les risques, notamment via la création de groupes d'épargne volontaire ; réduction des risques, notamment via des mesures de conservation dans l'agriculture ; et prise de risque intelligente, notamment par la promotion de la productivité en facilitant par exemple l'accès au crédit et en encourageant la diversification des moyens de subsistance. Le R4 est actuellement proposé dans plusieurs pays d'Afrique subsaharienne, notamment l'Éthiopie, le Sénégal, le Malawi, la Zambie, le Kenya et le Zimbabwe, couvrant approximativement 88 000 fermiers en 2018. Des projets similaires voient fréquemment le jour. Par exemple, en octobre 2017 un projet connu sous le nom de Solutions Groupées d'Assurance indicielle avec les données climatiques et les Systèmes de Semences pour gérer les Risques agricoles (BICSA) a été lancé en Inde. Il est intéressant de constater qu'il existe une tendance à développer des solutions de gestion des risques intégrées, car ces services ajoutés qui bâtissent de la résilience procurent aussi de la tangibilité et donc plaident en faveur de l'assurance.

²¹ Ces approches globales de la RRCN sont soutenues par une récente étude de la Banque Mondiale qui a conclu que si les gouvernements adoptent des « packs résilience », le gain pourrait être égal à une augmentation de 100 milliards de dollars US de la consommation mondiale annuelle : « étendre l'inclusion financière, l'assurance contre les risques de catastrophe et l'assurance santé, la protection sociale et des filets de sécurité adaptatifs, les contingents de finances et les fonds de réserve, ainsi qu'un accès universel à des systèmes d'alertes précoces permettrait également de réduire les pertes de bien-être dues aux catastrophes naturelles. Si tous les pays mettaient en place ces politiques dans le « pack résilience » proposé, le gain en bien-être équivaldrait à une augmentation de 100 milliards de dollars par an de la consommation mondiale » (Hallegathte, Vogt-Schilb, Bangalore & Rozenberg, 2017).

- **Proposer des produits qui incitent ou aident les assurés à adopter des mesures résilientes.** Par exemple, en Australie, Suncorp a développé des produits d'assurance avec des réductions de primes non négligeables pour encourager les habitants du nord du Queensland à renforcer leurs habitations contre les cyclones dans le contexte du projet « Protégeons le Nord » dans le Queensland²². Par ailleurs, en Turquie, la souscription de polices obligatoires contre les séismes a été motivée en offrant une remise de 20 % au moment du renouvellement annuel du contrat ou en proposant des réductions substantielles pour les bâtiments construits après 2007, contre preuve de l'existence de la police d'assurance²³.
- **Fournir des « services de résilience »²⁴ complémentaires tangibles qui réduisent la vulnérabilité.** Certains d'entre eux peuvent être fournis sous forme de services groupés. Il peut s'agir de services de maintenance régulière, d'une évaluation de l'exposition, d'informations météorologiques et d'alertes précoces, entre autres. Ces services peuvent impliquer de rénover la propriété pour renforcer sa résilience, un entretien régulier, des remises en état et réparations, ainsi qu'une compensation financière. AIG propose notamment un « service premium de protection contre les feux de forêt » à son groupe de clients privés, où des équipes sont déployées pour appliquer un produit ignifuge quand les assurés sont menacés par des feux de forêt en Californie et dans le Colorado²⁵. Ce type de services pourrait être répliqué pour des programmes ou des produits à l'attention de populations mal desservies.

En tant qu'experts de la gestion des risques, les assureurs peuvent également partager volontairement leur expertise avec des initiatives au-delà du secteur de l'assurance pour promouvoir une compréhension des risques. Le secteur de l'assurance (qui inclut entre autres les assureurs, réassureurs, courtiers, experts en sinistres, actuaires, conseillers), en tant qu'expert de la gestion des risques, peut construire des outils pour mieux quantifier les risques climatiques, bâtir des bases de données robustes et estimer les vulnérabilités. Les assureurs sont une source vitale d'informations clés pour comprendre les risques à travers des modèles, des bases de données, des outils prévisionnels et des observations, entre autres. C'est particulièrement important dans le contexte de l'ARC où le manque de données qualitatives est un obstacle important pour toutes les entités ayant à gérer les risques climatiques.

- **Soutenir le développement d'autres outils de financement des risques de catastrophes.** Le secteur soutient la modélisation du Financement Basé sur les Prévisions Météorologiques et l'Organe de Financement de la Sécheresse qui visent à bénéficier aux organisations humanitaires internationales via le Réseau Start. Il soutient également la conception d'autres organes de financement comme le Mécanisme de Financement d'Urgence en cas de Pandémie de la Banque Mondiale qui possède un pôle assurance. Le secteur aide également à la modélisation d'outils de financement des risques de catastrophes pour les gouvernements comme les obligations en cas de catastrophe, des fonds de prévoyance pour les catastrophes naturelles et des solutions de crédits d'urgence.

²² (SUNCORP, 2018)

²³ (ADB, 2019)

²⁴ Une étude de *ClimateWise* a fait remarquer que les assureurs pourraient fournir des « services de résilience » qui s'appuieraient sur des aspects de gestion des structures, de reprise après une catastrophe, des contrats de 'renforcement et exploitation' et de l'assurance (Institut de Développement Durable de l'Université de Cambridge (CISL), 2016).

²⁵ (Herweijer, Ranger & Ward, 2009)

- **Partager les modèles avec les entités gouvernementales nationales et locales, ainsi que les autorités en charge de la réduction des risques de catastrophes** pour améliorer leurs modèles de vulnérabilités, les données relatives aux risques, le planning d'urbanisation, l'infrastructure des transports, les contre-mesures climatiques, les structures résistantes aux risques, les stratégies de gestion des risques, entre autres. Par exemple, le secteur de l'assurance fournit activement son expérience technique au Réseau de Résilience du New Jersey qui soutient les municipalités dans le renforcement de leur résilience locale contre les risques climatiques. L'assureur sud-africain Santam contribue au projet Terres Vivables à Port Elizabeth en partageant son expertise des risques. Le ministère de l'Agriculture, de l'Irrigation et du Développement de l'Eau du Malawi détient et supervise le Logiciel de Vision des Risques pour l'Afrique (ARV) qui quantifie les coûts de la sécurité alimentaire liée au climat dans la région et qui est une base de données créée dans le contexte du programme d'assurance souveraine CAGR, avec le soutien du PAM. À cet égard, une récente étude de l'Institut de Recherche Grantham sur le Changement Climatique et l'Environnement du LSE a découvert qu'il existe un « cadre clair pour une interaction dynamique entre les assureurs et les autres acteurs comme les gouvernements, les planificateurs, les promoteurs immobiliers, les investisseurs, les agriculteurs ou les particuliers où l'utilisation symbiotique et la génération d'informations sur le risque climatique peuvent faire avancer des buts mutuels »²⁶.
- **Créer des pôles d'innovation ou des incubateurs** pour promouvoir et diffuser les dernières avancées et analyses sur le risque climatique, y compris des mesures d'atténuation et d'adaptation aux risques, ainsi que de nouvelles sources de données. Disposer de tels pôles centralisés peut également aider à renforcer les relations avec les initiatives de recherche qui sont menées sur le terrain²⁷.
- **Contribuer via des activités de RSE.** Tokio Marine s'est impliqué dans des activités de plantation de mangrove dans la région Asie Pacifique depuis 1999 dans le cadre de ses activités de RSE²⁸. Il convient de noter qu'en Inde, les assureurs ont l'obligation légale d'allouer un pourcentage de leurs activités à la RSE.
- **Contribuer à l'élaboration de politiques sur la résilience** et s'assurer que les réglementations créent des occasions de gonfler la résilience grâce à un dialogue solide et au renforcement des compétences des décideurs, régulateurs et contrôleurs. Par exemple, ils peuvent mener des consultations, créer des comités public-privé et ils pourraient même « fournir du personnel expérimenté pour seconder les départements et agences gouvernementales afin d'aider à réduire l'écart de langage et d'approche entre les secteurs public et privé »²⁹.
- **Soutenir d'autres partenaires du service privé dans la gestion des risques climatiques.** La Positiva, assureur au Pérou, soutient une institution financière qui distribue des produits d'assurance agricole dans l'amélioration de leurs estimations du risque climatique pour leurs clients potentiels. Les estimations des risques peuvent également

²⁶ (Surminski, Barnes & Vincent, 2019)

²⁷ (Golnaraghi, 2018)

²⁸ (University of Cambridge Institute for Sustainability Leadership (CISL), 2016)

²⁹ *Ibidem*.

aider les entités des chaînes de valeur agricoles à diversifier les emplacements de fournisseurs et les modes de transport en construisant de nouvelles structures résilientes, entre autres.

Malgré le potentiel, à la fois dans les pays développés et en développement, la contribution du secteur de l'assurance est loin d'être pleinement déployée. Le total des pertes économiques dues aux catastrophes naturelles en 2018 a atteint 155 milliards de dollars US, alors que moins de la moitié de ces pertes était assurée (76 milliards)³⁰. Récemment, une étude de la BAD a démontré qu'à travers l'Asie, Japon inclus, à peine plus de 8 % des pertes liées à des catastrophes depuis 1980 étaient couvertes par une assurance³¹. Spécifiquement pour les pays à faibles revenus et à revenus faibles à intermédiaires, l'étude SGR a constaté que la perte moyenne d'actifs annuelle à cause des catastrophes naturelles était de 29,1 milliards de dollars US, mais que seulement 0,9 milliard de dollars US de ces pertes était couvert par une assurance (environ 3 % des pertes totales)³². Pour l'assurance agricole des petits exploitants dans le monde en développement, un rapport des conseillers de l'ISF (Fonds de Solutions d'Assu-Résilience) a estimé que le pourcentage des petits exploitants agricoles ayant une police d'assurance agricole était de moins de 20 % au global, avec un pourcentage particulièrement bas en Afrique subsaharienne avec moins de 3 % (voir **Tableau 2**).

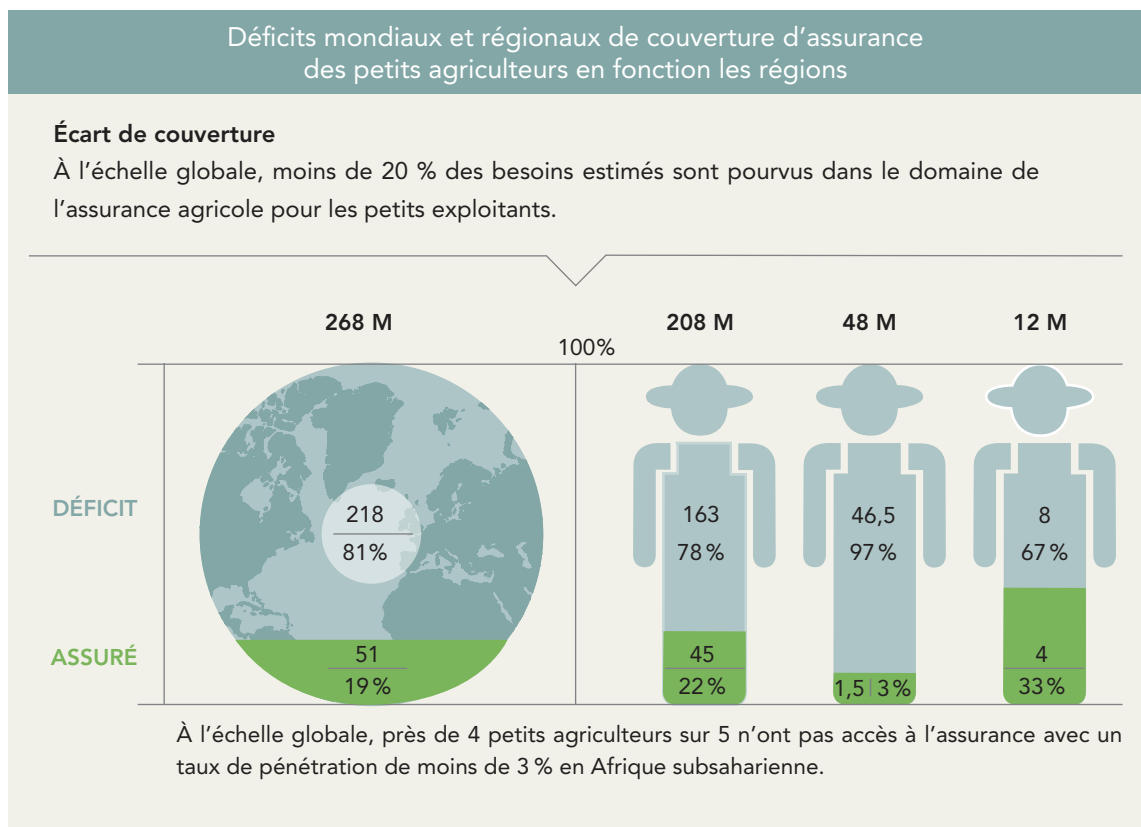


Tableau 2: Déficit de protection des petits exploitants agricoles

Source : (ISF, 2018)

³⁰ (Sigma, 2019). Il faut garder à l'esprit que le seul plus gros événement de perte d'assurance lié à une catastrophe naturelle en 2018 fut les Incendies en Californie (12 milliards de dollars US). Par conséquent, il s'est produit dans une économie développée.

³¹ (ADB, 2019)

³² (RMS, 2017)

ENCADRÉ 2

LE RÔLE DU SECTEUR DE L'ASSURANCE EN TANT QU'INVESTISSEUR INSTITUTIONNEL

Le secteur des assurances joue un rôle majeur en tant qu'investisseur institutionnel dans l'économie, car il rassemble les économies domestiques et les canalise en « investissements à long-terme » dans les marchés de capitaux. Ensemble, les assureurs et réassureurs figurent parmi les investisseurs institutionnels mondiaux les plus importants. L'industrie de l'assurance mondiale gère environ un tiers du capital d'investissement mondial, soit environ 30 trillions de dollars US³³. En tant qu'investisseurs institutionnels, les assureurs et réassureurs peuvent contribuer à la RRCN et à l'ACC de deux principales façons.

Premièrement, en investissant directement dans des projets qui favorisent la résilience et l'adaptation au climat, ils pourraient combler un besoin urgent d'investissement : 140 millions à 300 milliards de dollars US par an d'ici 2030, allant jusqu'à 280 à 500 milliards de dollars US par an d'ici 2050³⁴. Des exemples de ces investissements comprennent :

- De l'infrastructure telle que des projets d'infrastructure de défense contre les inondations, des centres d'évacuation résistants aux cyclones, replanter des forêts de mangrove pour absorber les impacts des tempêtes et prévenir l'érosion côtière ou des infrastructures d'irrigation comme les réservoirs.
- Des actifs financiers, comme des actions ou des obligations des sociétés ou des gouvernements qui promeuvent la résilience et l'adaptation, des obligations vertes finançant des infrastructures de l'eau adaptées au climat ou des obligations d'énergie verte³⁵.
- Des constructions résilientes qui résistent aux risques climatiques comme des liaisons de communication, des centrales électriques, des infrastructures ferroviaires qui peuvent fonctionner malgré l'élévation du niveau de la mer, des températures extrêmement élevées et des inondations. En faisant ces choix d'investissements, les assureurs vont renforcer la désirabilité de la résilience et cela mènera à une augmentation de la demande pour ces actifs et ces projets résilients.

Les gouvernements et donateurs internationaux sont actuellement les investisseurs qui prédominent sur ce type d'actifs. Malgré le lien qui se renforce mutuellement entre résilience et assurance, les assureurs contribuent actuellement dans une mesure limitée³⁶.

³³ (University of Cambridge Institute for Sustainability Leadership (CISL), 2016)

³⁴ (UNEP, 2016)

³⁵ (Climate Bonds Initiative, 2018)

³⁶ (University of Cambridge Institute for Sustainability Leadership (CISL), 2016)

Premièrement, les assureurs peuvent réduire activement leur empreinte carbone sur le plan des investissements. Actuellement, moins de 0,5 % des actifs investis par les plus grands assureurs du monde sont des investissements à faible taux de carbone. La plupart des assureurs ne tiennent pas compte des risques climatiques dans la prise de décisions d'investissement. 9 stratégies d'investissement sur 10 du secteur ne correspondent pas aux objectifs des Accords de Paris. Néanmoins, il existe certains signes qui montrent que les assureurs commencent à œuvrer vers ce but. Les assureurs dans le monde adoptent des politiques visant à éliminer progressivement les souscriptions et investissements liés au charbon. AXA a été le premier investisseur mondial à initier un désinvestissement du charbon et le premier à supprimer progressivement la couverture d'assurance des clients du charbon. Zurich a récemment adhéré à l'engagement de l'ONU sur le climat et partagé ses plans pour réduire l'exposition aux combustibles fossiles, tandis que Chubb a publié sa politique climatique sur le sujet³⁷. À présent, les assureurs sont également en train d'explorer des stratégies telles que la non-souscription de risques pour les entreprises dont les revenus ou la production d'énergie sont en grande partie basés sur le charbon et choisissent en toute conscience des entreprises qui investissent dans des technologies vertes et propres. Afin de s'assurer de leur responsabilité, les assureurs prennent des mesures pour assurer la divulgation des informations financières liées au climat. Tous ces efforts font partie de l'intégration des critères ESG dans leur processus d'investissement³⁸. Des initiatives telles que le Groupe de Travail sur la Transparence Financière liée au Climat (TCFD), visant à promouvoir une divulgation claire, comparable et cohérente des informations, constituent une autre étape importante.

³⁷ (Rensurance News, 2019)

³⁸ (Golnaraghi, 2018)

1.3 Les obstacles à la réduction du défaut d'assurance

Le secteur des assurances souhaiterait jouer un rôle plus important dans le renforcement de la résilience face aux catastrophes³⁹, mais ses acteurs clés ont identifié divers obstacles qui en empêchent l'implémentation. Ces obstacles sont la politique, la réglementation et la supervision, ainsi que la demande du marché et les facteurs d'approvisionnement. En 2019, l'AIA a mené une étude pour explorer les obstacles auxquels les actuaires doivent faire face quand ils conçoivent et mettent en œuvre des solutions pour gérer les risques climatiques et les catastrophes naturelles (voir **Tableau 3**). Les découvertes coïncident grandement avec une étude de 2018 de la Geneva Association⁴⁰ qui a mis en évidence les obstacles externes freinant la contribution des assureurs⁴¹.


Environ trois quarts des répondants au sondage ont indiqué que la réglementation et le contrôle pouvaient être un obstacle important qui entravait l'innovation. Ils font spécifiquement état de 5 obstacles qui sont résumés dans le **Tableau 3**. Les répondants ont également proposé quelques solutions pour surmonter les obstacles qu'ils avaient identifiés (voir **Tableau 4**). Un certain nombre des obstacles et des solutions listés ne sont pas des aspects exclusivement liés au climat, mais ils s'adressent plutôt à l'approche globale des contrôleurs par rapport à l'innovation. Ces problèmes sont aussi largement similaires à ceux qui arrivent souvent dans le développement d'une assurance inclusive. Des mesures similaires impliquent d'intégrer une large gamme de canaux de distribution différents, de dynamiser les processus de numérisation et de réduire les taxes. Une solution qui est plus spécifique aux risques climatiques et aux catastrophes naturelles est la suggestion de permettre une assurance indicielle.



³⁹ Il y a plusieurs signes évidents de cela. Ils sont reflétés dans la Déclaration de 2014 sur les Risques Climatiques de la Geneva Association, qui regroupe les plus grands assureurs et réassureurs du monde (Geneva Association, 2014). À ce jour, 66 compagnies ont signé les Principes de l'Assurance Durable (PSI) lancés en 2012 (UNEP FI, 2012). Cet engagement a été réitéré dans une récente étude comprenant des interviews de 62 cadres de niveau C de 21 compagnies du secteur de l'assurance qui a conclu qu'ils « veulent contribuer plus » (Golnaraghi, 2018). Les assureurs et réassureurs s'impliquent aussi activement dans des plateformes mondiales et régionales qui visent à explorer des moyens d'exploiter leur contribution, comme le Forum de Développement de l'Assurance (IDF) et InsuResilience. Toutefois, le potentiel et les intérêts n'ont pas encore été totalement démontrés.

⁴⁰ (Golnaraghi, 2018)

⁴¹ Obstacles externes altérant le rôle des assureurs en tant que souscripteurs de risques : (i) Accès limité aux informations sur le risque et difficultés de tarification liée au risque, (ii) Problèmes de politiques, lois et réglementations publiques, (iii) Manque de sensibilisation des consommateurs à l'assurance, (iv) Faiblesse des marchés domestiques de l'assurance, (v) Adhésion limitée aux contrats contre les catastrophes, (vi) Barrières réglementaires pour accéder à une réassurance globale, (vii) Évolutivité et durabilité des programmes d'assurance.

OBSTACLES QUE DOIT RELEVER LE SECTEUR POUR INNOVER SUR L'ASSURANCE CONTRE LES RISQUES CLIMATIQUES

NIVEAU POLITIQUE		<ul style="list-style-type: none"> • L'ARC n'est pas reconnue comme un élément essentiel dans l'atteinte des objectifs politiques publics. • Il n'y a pas de coordination parmi les décideurs politiques pour promouvoir l'ARC. • Il y a un manque de compréhension sur le modèle d'affaires de l'ARC et un manque d'incitations pour rendre les produits durables et évolutifs.
------------------	---	---

RÈGLEMENTATION		<p>Ne sont pas autorisés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'assurance indicielle • Les canaux de distribution alternatifs • La signature, les paiements et les contrats électroniques <ul style="list-style-type: none"> • Restrictions sur les transactions de réassurance • Large éventail de taxes • ARC non obligatoire • Acceptation lente des innovations technologiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Les contrôleurs n'ont pas conscience du rôle qu'ils peuvent jouer afin de promouvoir la résilience contre les risques climatiques et les catastrophes naturelles. • Les contrôleurs sont réactifs et non proactifs, ils imposent des barrières à l'approbation des produits. • Les contrôleurs ne sont pas ouverts à l'innovation. • Les contrôleurs n'ont pas les compétences techniques pour saisir les subtilités des nouvelles approches. • La création de compétences chez les contrôleurs coûte cher et prend du temps. 		CONTRÔLE
----------------	---	---	---	---	----------



DEMANDE		<ul style="list-style-type: none"> • Les populations vulnérables ne savent pas que l'ARC existe. • On constate un manque de compréhension des risques auxquels les populations vulnérables sont confrontées. • Parfois, la conception des produits n'adopte pas des approches centrées sur les consommateurs. • Manque d'incitations à souscrire l'ARC. • Manque de soutien des gouvernements pour mieux faire connaître l'ARC. 	<ul style="list-style-type: none"> • Soutien limité au secteur durant le processus de conception. • Manque de données et d'accès aux données. • Manque de compétences locales pour concevoir les produits, associé à la complexité pour les réassureurs de proposer la création de ces compétences. • Peu de place faite aux modèles d'affaires innovants. • La technologie peut s'avérer onéreuse et non autorisée. • Manque de mesures incitatives. 		FOURNITURE
---------	---	--	---	---	------------

Tableau 3: Obstacles à l'ARC en fonction du secteur

OBSTACLES RELATIFS À LA SUPERVISION ET À LA RÉGLEMENTATION

1. L'assurance indicielle n'est pas autorisée.



Ne pas avoir de réglementation claire qui définit et permet une assurance indicielle décourage les contrôleurs d'autoriser ces produits innovants.

2. Les contrôleurs ne comprennent pas les approches innovantes.



Ils ne saisissent pas les subtilités des nouvelles approches qui ne sont pas explicitement reconnues par la réglementation. Cela prend énormément de temps de bâtir ces compétences et cela retarde l'approbation des produits.

3. Les canaux alternatifs de distribution ne sont pas autorisés.



Les entités qui peuvent être utilisées dans des approches de vente innovantes ne sont pas autorisées à agir en tant que canaux de distribution.

4. Limites des processus numériques.



Les signatures, contrats et paiements électroniques ne sont pas autorisés. Allouer une réduction pour le paiement par mobile n'est pas encouragé.

5. Restrictions aux transactions de réassurance.



Les réassureurs se heurtent à des barrières commerciales quand ils fournissent des capacités d'assurance sur des marchés ayant des populations mal desservies. Il existe des restrictions aux transactions de réassurance au-delà des frontières.

6. Les taxes sont un obstacle à l'accessibilité et à la valeur pour le client.



Les taxes et les impôts découragent le secteur privé de concevoir des produits abordables et rendent également les produits plus chers, donc inaccessibles.

Tableau 4: Obstacles relatifs à la supervision et à la réglementation

LES SOLUTIONS PROPOSÉES PAR LES RÉPONDANTS

1. La reconnaissance de l'ARC est primordiale pour les décideurs politiques, mais ce n'est pas la solution miracle

- Tous les décideurs politiques doivent avoir conscience du rôle de l'ARC dans l'atteinte de leurs buts politiques.
- Il faut discuter et adopter une politique agricole globale « intelligente sur le plan climatique » dont l'ARC ferait partie.
- L'ARC est une composante clé des filets de la sécurité sociale.
- Avoir conscience d'autres outils de réduction des risques de catastrophe et de financement des risques de catastrophe.
- Comprendre qu'il devrait y avoir un modèle d'affaires pour l'ARC.
- La résilience contre les risques climatiques va au-delà de l'ARC, les produits d'assurance maladie et ceux contre les accidents étant tout aussi importants, voire plus

2. Création de groupes de travail aux multiples parties prenantes pour renforcer la responsabilité, la coordination, le dialogue et le partage

- Il ne s'agit pas seulement de reconnaissance, mais de mettre en place des étapes concrètes pour avancer.
- Coopération et dialogue constants entre les secteurs privé et public, entre les régulateurs et les autres agences gouvernementales, entre les contrôleurs et le secteur de l'assurance, ainsi qu'entre les contrôleurs et tous les participants à la chaîne de valeur.
- Encourager la mise en place de forums de discussion dans un espace sécurisé pour les régulateurs, les contrôleurs et le secteur afin de partager des enseignements et des expériences.

3. La réglementation doit promouvoir une innovation responsable

- Acceptation universelle des produits d'assurance indicielle.
- Adopter la technologie afin de permettre l'élaboration de produits utiles pour protéger efficacement les consommateurs.
- Reconnaître l'ARC comme un produit obligatoire lorsqu'il passe certains standards acceptés par le régulateur.
- Permettre de nouveaux canaux de distribution, de nouveaux porteurs de risques et de nouveaux modèles d'affaires.
- Permettre un paiement des primes par téléphone mobile.
- Adopter un modèle réglementaire de base à l'échelle mondiale.
- Exiger la divulgation des risques climatiques par les secteurs public et privé.
- Inclure les risques liés au climat dans les produits d'assurance incendie traditionnels en tant que risques couverts en option.

Tableau 5: Solutions proposées par le secteur

4. Création de compétences globales pour les régulateurs et les contrôleurs

- Promouvoir la compréhension avec les contrôleurs et les régulateurs sur le besoin de réduire le défaut de protection et sur leurs rôles pour renforcer la résilience.
- Investir le temps et les ressources des contrôleurs pour comprendre les particularités du marché et carto-graphier les risques.
- Assurer une formation sur les complexités des approches innovantes utilisées dans l'ARC.

5. Les contrôleurs doivent adopter une approche proactive

- Être proactifs en vérifiant les produits pour s'assurer qu'ils sont utiles aux consommateurs.
- Être en dialogue constant avec le secteur pour comprendre les complexités.
- Être ouverts d'esprit pour trouver des solutions.
- Avoir une vision claire pour développer le marché de l'ARC et constamment évaluer les barrières à son développement.
- Participer activement aux phases de conception des produits.
- Autoriser les approches « sandbox » pour permettre l'innovation.
- Processus d'approbation rapides et flexibles.

6. Fonds nécessaire à mobiliser pour bâtir la résilience

- Reconnaissance des subventions ou autres incitations financières pour le secteur, au moins pour les premières étapes de fonctionnement.
- Inciter des investissements sensibles aux risques par les secteurs public et privé pour financer la résilience.
- Créer un fonds pour la R&D sur les solutions d'assurance des risques climatiques.
- Investir pour bâtir une conscience sur la réduction du risque climatique.

7. Il n'est pas question de quantité, mais de qualité

- Il est essentiel de comprendre les préférences du consommateur.
- Le contrôle et l'évaluation sont les clés.

8. Il faut promouvoir la conscience de l'exposition aux risques et de sa réduction

- Il est essentiel de sensibiliser le consommateur final à l'exposition aux risques et à la réduction du risque climatique.
- Il est essentiel de sensibiliser toutes les parties prenantes aux solutions disponibles.

2. LE RÔLE POTENTIEL DES CONTRÔLEURS

Les contrôleurs sont bien placés pour catalyser des actions visant à renforcer la résilience contre les risques climatiques. Les parties suivantes vont explorer comment les contrôleurs d'assurance peuvent le faire de deux façons : la première est de développer le marché en stimulant l'offre et la demande de solutions d'assurance climatique utiles et responsables (2,1). La seconde est de promouvoir la diffusion et l'adoption de compréhension et de pratiques internes de gestion des risques climatiques, que ce soit en interne ou parmi les parties prenantes essentielles, notamment en exploitant activement le rôle et l'expertise du secteur de l'assurance en tant qu'experts des risques (2,2). Il est toutefois reconnu que les mesures que les contrôleurs peuvent concrètement mettre en place sont en très grande partie façonnées par le contexte de leur pays. Dans les pays où les mandats et ressources des contrôleurs sont principalement concentrés sur la stabilité financière et la conduite du marché, les contrôleurs peuvent avoir moins de ressources ou de flexibilité pour explorer leurs rôles au-delà des activités traditionnelles de contrôle, par opposition aux pays où les contrôleurs ont un mandat et une flexibilité de développement de l'assurance plus larges pour influencer l'élaboration des politiques. À grande échelle, les politiques et mesures réglementaires à l'échelon national auront également besoin de se placer dans l'environnement politique.

2.1 Stimuler le marché pour l'assurance contre le risque climatique

2.1.1 Fourniture

Le risque climatique est un risque en assurance qui devient de plus en plus complexe à comprendre et à gérer. Proposer une ARC nécessite une expertise technique spécialisée et des bases de données. Sur de nombreux marchés, les assureurs travaillant sur le marché domestique proposent principalement des gammes de produits « traditionnelles » aux segments du marché qui leur sont familiers, où ils s'appuient sur des tarifications, des modèles de souscription et des sources de données bien établis. Les assureurs sont souvent réticents à proposer des gammes nouvelles et complexes, en partie parce qu'ils manquent de savoir-faire et de données, et en partie aussi à cause des perspectives incertaines de profits. Les coûts de mise en conformité et le fardeau réglementaire ajoutent un degré d'incertitude : les contrôleurs ont généralement besoin que les assureurs remplissent certaines conditions et attentes quand ils prennent de nouveaux risques ou lancent de nouveaux modèles de distribution et de nombreux assureurs voient les processus d'approbation de produits comme longs et onéreux, particulièrement quand les obligations réglementaires doivent être adaptées pour permettre de nouveaux modèles d'affaires.

Il y a certaines pistes que les contrôleurs peuvent explorer pour faciliter certains de ces défis. Les parties suivantes explorent la façon dont les contrôleurs peuvent stimuler la fourniture d'assurance en : habilitant les porteurs de risque sur le marché national de l'assurance (2.1.1.1); et en activant des produits, canaux et modèles d'affaires innovants (2.1.1.2).

2.1.1.1 Capacité de souscription au sein du marché domestique de l'assurance

Les marchés de l'assurance dans les pays en développement manquent souvent d'une capacité à concevoir et mettre en place des solutions innovantes de transfert des risques, en particulier qui protègent les populations à faibles revenus et mal desservies. Souvent, la capacité locale de souscription d'assurance est limitée, mais le secteur peut aussi faire face à des défis relatifs à l'accès à la réassurance. De plus, les équipes locales manquent souvent des compétences d'actuaire, de conception des produits, d'expertise en souscription, ainsi que d'une compréhension générale des risques climatiques et des besoins des segments mal desservis. À cet égard, les contrôleurs d'assurance peuvent jouer un rôle significatif en adoptant des approches habilitantes dans les domaines suivants :

1. **Renforcement des capacités du secteur local.** Certains pays ont activement pris des mesures pour développer les talents locaux. L'une d'elles consiste à créer des instituts de formation pour le secteur comme l'Académie d'Assurance du Bangladesh (BIA) ou l'École Nationale d'Assurance au Brésil. La Commission Nationale d'Assurance du Ghana a également soutenu la participation des assureurs locaux à une initiative internationale de renforcement des capacités et à des conférences. Les contrôleurs eux-mêmes participent également souvent, voire organisent, des dialogues régionaux sur le secteur des assurances ou le rôle de contrôleur. Ils peuvent utiliser ces plateformes comme des occasions de discuter et de stimuler les réflexions du secteur sur le sujet de l'ARC. Là où les contrôleurs disposent des ressources adéquates, ils peuvent aussi s'impliquer dans des initiatives plus ciblées telles que soutenir la création d'agences de formation spécialisées dans le pays.
2. **Accès à une réassurance mondiale.** Les réassureurs mondiaux jouent un rôle essentiel en fournissant une capacité de réassurance sur le marché local de l'assurance. Beaucoup ayant une expérience globale et une expertise liée aux solutions d'ARC, les réassureurs fournissent également souvent un soutien technique dans la conception des produits et leur tarification, dans la modélisation des risques et l'exploration de modèles d'affaires innovants. Les exigences réglementaires peuvent effectivement permettre ou entraver l'accès du secteur à la réassurance. La liste suivante présente quelques exemples :
 - Certains pays fixent un seuil local minimum de rétention⁴² dans les accords de réassurance pour les produits d'assurance contre certaines catastrophes naturelles. Alors que ces seuils peuvent être dans l'intérêt de la stabilité financière, ils peuvent excéder le niveau de rétention que les assureurs locaux souhaitent ou peuvent assumer. Cela peut donc les dissuader de proposer des produits contre les risques climatiques.
 - Il y a aussi des pays qui demandent aux assureurs de céder un niveau minimum aux réassureurs locaux ou appartenant au gouvernement, par exemple 50 % dans

⁴² Souvent, le niveau de rétention du risque climatique par les assureurs locaux dans les accords de réassurance est très bas (généralement 10 à 20 %), en particulier dans les étapes initiales. Une rétention aussi limitée est un mécanisme auquel il faut faire face, tout comme le manque de capacités et de compétences des assureurs locaux, le but étant d'augmenter la rétention en créant les capacités localement. Toutefois, des limites réglementaires strictes altère la capacité des assureurs locaux à conserver un niveau qui soit en adéquation avec leur appétit pour le risque.

le cas du Bangladesh. Si les réassureurs publics n'ont pas l'expertise ou la capacité de soutenir les solutions, cela peut encore plus entraver l'offre de produits adéquats.

- Certains pays imposent un impôt sur le revenu issu des primes d'assurances, ce qui impacte leur tarif. Le Code des Impôts en Arménie stipule que les réassureurs qui n'ont pas un établissement local permanent doivent payer 5% des revenus issus des primes de réassurance en tant qu'impôt sur les bénéficiaires. Une exemption ciblée de l'impôt pourrait aider à réduire les primes et à rendre les primes de réassurance plus abordables pour les assureurs locaux. Bien que la réglementation fiscale ne soit pas du ressort des contrôleurs d'assurance, ces derniers ont généralement une influence suffisante pour faire remonter le problème aux décideurs et autorités politiques pertinents.
 - Certains pays imposent des restrictions à la réassurance au-delà des frontières, ce qui limite encore plus l'accès à la réassurance.
 - Dans certains cas, la taille des affaires apportées par un assureur n'est pas assez conséquente pour les réassureurs mondiaux, ce qui signifie soit ne pas avoir accès à la réassurance, soit y avoir accès à des termes et conditions inférieurs. Dans ce cas, les plateformes de mutualisation des risques où les assureurs joignent leurs forces pour améliorer les conditions des contrats d'assurance et de réassurance sont positives. C'est le cas du Groupe de Réassurance d'Amérique latine (LARG) créé par les coopératives d'assurance d'Amérique latine avec le soutien de la Fédération Internationale des Coopératives et Mutuelles d'Assurance (ICMIF) afin de faire face aux défis d'obtention de réassurance pour les produits de micro-assurance à cause du faible volume de primes pour ces produits. Depuis 2004, le LARG négocie la couverture de réassurance pour le portefeuille de micro-assurance de tous les membres en tant qu'entité unique. Cela a permis à ces assureurs d'obtenir de meilleurs tarifs, termes et conditions grâce à des économies d'échelle.
- 3. Licences pour les assureurs ayant une expertise.** Les assureurs qui ont globalement de bons bilans ou une expertise en ARC peuvent également jouer un rôle important. En permettant à de tels acteurs d'opérer sur le marché, les contrôleurs peuvent potentiellement accélérer la provision de l'ARC sur les marchés locaux en diffusant leur expertise et en stimulant l'intérêt du secteur dans cette gamme de produits. Cependant, comme beaucoup de ces assureurs sont certainement des assureurs étrangers, les contrôleurs devront tenir compte des positions politiques nationales quant à la libéralisation du marché financier.
- 4. Programmes d'assurance gérés par le gouvernement.** Il y a plusieurs pays dans lesquels le gouvernement finance directement la couverture d'assurance contre les catastrophes naturelles, soit via un assureur public, soit par un fonds d'assurance public dédié. Les contrôleurs peuvent contribuer en fournissant des conseils sur les considérations légales, réglementaires et financières dans la mise en place de tels fonds ou dans la capacité de création des assureurs publics. Toutefois, la plupart du temps, les contrôleurs sont exclus de ces discussions. Voici des exemples de ces initiatives menées par le gouvernement :

- En Inde, le schéma d'assurance agricole PMFBY a été mis en œuvre par la compagnie d'assurance publique des cultures agricoles, la Compagnie d'Assurance agricole d'Inde (AICI) et par quelques assureurs privés. Ce modèle est considéré comme l'un des plus répandus au monde. En 2018, il couvrait 40 millions d'agriculteurs.
- Aux Philippines, la Corporation d'Assurance des Cultures des Philippines (PCIC), un assureur détenu par l'état, propose différents programmes d'assurance pour couvrir les cultures et le bétail. En 2015, elle couvrait 486 837 personnes.
- Au Maroc, la loi n.110-14 de 2016 prévoit la création du Fonds de Solidarité pour les Catastrophes naturelles et Causées par l'Homme (le FSEC) et l'offre d'une assurance obligatoire pour ce type de catastrophes. Tandis que la mise en place de ce fonds est suspendue, le FSEC devrait être totalement fonctionnel en 2020.

5. Groupements de coassurance. Dans les pays où un assureur seul n'a pas la capacité ou les compétences de proposer une ARC, la création de groupements de coassurance a déverrouillé des opportunités pour le développement de l'ARC. Bon nombre d'entre eux sont fondés sur des partenariats public-privé (PPP), où le gouvernement assure un soutien par des subventions, de la réassurance ou en prenant directement le risque à son compte. Les contrôleurs peuvent jouer un rôle en prodiguant des conseils dans la mise en place du groupement ou en établissant des périmètres réglementaires clairs pour s'assurer que ces groupements puissent efficacement fonctionner, tout en préservant la stabilité financière ou la compétitivité sur le marché. Par exemple, les contrôleurs peuvent fixer des restrictions explicites sur l'étendue de la couverture que le groupement peut offrir (par exemple, une assurance agricole uniquement), de sorte que s'il devient nécessaire d'appliquer des exigences réglementaires différenciées au groupement, celui-ci n'enfreigne pas les lois en matière de compétitivité. Les contrôleurs peuvent également établir des exigences pour verrouiller les risques d'un tel groupement afin de minimiser le risque de contagion. Les contrôleurs peuvent également prendre la direction des discussions comme en Macédoine et en Indonésie où ils ont été les instruments permettant de regrouper toutes les parties prenantes concernées afin de discuter des solutions potentielles en matière d'assurance agricole. Voici des exemples de groupements :

- À la suite des catastrophes de 1999, le gouvernement turc a décidé d'introduire un schéma de transfert de risque pour les séismes, qui a conduit au Groupement d'Assurance Turc contre les Catastrophes (le DASK en turc).
- En ce qui concerne l'assurance agricole, il existe un groupement d'assurance des récoltes à indice météorologique au Malawi, un groupement d'assurance pour indemniser le bétail en Mongolie et le Groupement Tarsim en Turquie⁴³.
- La Fédération d'Assurance d'Égypte (IFE) a annoncé qu'elle allait lancer le premier groupement d'assurance pour réduire l'impact des catastrophes naturelles dans le pays⁴⁴.

⁴³ (Mahul & Stutley, 2010)

⁴⁴ (Reinsurance News, 2019)

- Pour un exemple de PPP, on trouve la création de la Compagnie Nationale d'Assurance agricole du Sénégal (CNAAS) en 2008. La CNAAS est détenue par le gouvernement et le secteur privé. Elle fournit actuellement des produits d'assurance agricole aux petits exploitants.
 - En Indonésie, certains assureurs non-vie ont créé un consortium pour proposer un produit d'assurance aux petits pêcheurs avec le soutien du ministère de la Pêche.
- 6. Organes régionaux de groupement des risques pour opérer sur le marché domestique en tant que porteurs de risques :** Des organes de l'état comme la Capacité africaine de Gestion des Risques (CAGR), l'Organe caribéen d'Assurance des Risques de Catastrophes (CCRIF) ou l'Initiative d'Évaluation et de Financement du Risque de Catastrophe dans le Pacifique (PCAFRI) sont les options potentielles des porteurs de risques dans les juridictions où ils opèrent. Par exemple, le CCRIF a pour projet d'étendre les solutions d'assurance paramétrique proposées des gouvernements aux secteurs d'utilité régionale.
- 7. Accès à l'assurance au-delà des frontières.** Dans certains cas, les solutions d'ARC ne peuvent pas être proposées tout simplement, car la solution n'est pas évolutive. Cela peut être dû au fait que le marché local n'est pas assez grand pour fournir une masse critique, ou parce que les assureurs locaux n'ont pas la capacité de proposer ces produits à une large échelle. Selon le contexte du marché local, les contrôleurs peuvent considérer quelques options :
- Permettre aux assureurs régionaux d'opérer localement : les assureurs licenciés dans un état membre peuvent proposer des produits dans les autres états membres sans passer par le processus d'obtenir une licence ou une approbation de leurs produits. C'est plus faisable pour les pays de la même région où il y a des régimes réglementaires similaires et des plateformes de collaboration régionale solides⁴⁵. Cette approche a été adoptée dans le contexte d'intégration régionale et de libéralisation du marché de l'assurance, comme pour le cas de l'Union européenne.
 - Une autre option est d'avoir ciblé les exceptions pour des produits spécifiques qui sont jugés critiques. La loi colombienne⁴⁶ autorise les assureurs étrangers à vendre des polices d'assurance agricole en Colombie depuis leur pays d'origine, directement ou par le biais d'intermédiaires autorisés. La *Superintendencia Financiera de Colombia* tient un registre de ces assureurs et de leurs intermédiaires : le Registre des Assureurs étrangers et des intermédiaires de l'Assurance agricole (RAISAX)⁴⁷.

⁴⁵ Toutefois, les assureurs étrangers soulèvent aussi quelques inquiétudes dans le contexte du contrôle au-delà des frontières. Ce document fournit quelques exemples des défis de l'assurance étrangère dans l'Union Européenne (Schoenmaker & Sass, 2016). Ce modèle peut être intéressant dans des pays où les projections d'évolutions sont basses à cause de leur taille et de leur population. Certes, cette alternative n'implique pas seulement les contrôleurs d'assurance, car c'est un sujet politiquement sensible et complexe. En effet, il faut tenir compte des questions relatives à la stabilité prudentielle, à la protection des consommateurs, aux capacités réglementaires et à l'intégrité des affaires. Ces défis ont été relevés par l'Association des Nations d'Asie du Sud-Est (ASEAN) dont sont membres Brunéi Darussalam, le Cambodge, l'Indonésie, la République Démocratique Populaire du Laos, la Malaisie, Myanmar, les Philippines, Singapour, la Thaïlande et le Vietnam (Adams, Irwin & Capparelli, 2015).

⁴⁶ La loi 1450 de 2011.

⁴⁷ (SFC, 2018)

Cette approche comporte des risques potentiels : La SFC ne réglemente pas ces assureurs étrangers ni leurs intermédiaires. Aussi, les détenteurs de polices d'assurances souscrites auprès de ces entités ne sont pas considérés comme des « consommateurs financiers », ce qui limite leur capacité à déposer des actions de protection des consommateurs financiers devant la SFC⁴⁸. Cela pourrait mettre les clients dans une situation de vulnérabilité. Les contrôleurs devront peut-être trouver des solutions alternatives pour s'assurer que le type de protection est adéquat.

- 8. Fournisseurs de services techniques.** Les entités spécialisées⁴⁹ ayant des connaissances techniques sur les solutions d'ARC peuvent aider à approfondir les compétences et capacités de souscription du secteur. En fonction de leur niche spécifique, ils peuvent apporter une aide très large sur la conception de produits, la mise en place, le courtage, l'éducation financière, la protection des clients, la provision de plateformes technologiques pour le traitement des sinistres, entre autres. Certaines entités participent dans le cadre d'accords d'assistance technique ou, plus largement, dans le contexte de projets financés par des donateurs⁵⁰. En ce qui concerne leurs statuts réglementaires, les fournisseurs de services techniques travaillent généralement comme des fournisseurs de services externalisés, comme c'est le cas pour l'Arménie et Madagascar, pour les courtiers et agents, ou alors ils peuvent ne pas être soumis aux réglementations.
- 9. Potentiel de générer d'autres mécanismes de transfert des risques.** Pour gérer les risques, les populations non desservies ou mal desservies parviennent généralement à créer une variété de structures communautaires et d'outils de transfert des risques (certains sont informels). Les innovations technologiques ont engendré une myriade de plateformes qui soutiennent ces outils. Ces deux facteurs sont particulièrement pertinents pour l'ARC où les organismes de microfinance, les coopératives d'épargne et de crédit, ainsi que d'autres types d'entités proposent activement des solutions de gestion des risques de catastrophes naturelles. Au Bangladesh, la PKSF, organisation mère qui regroupe les IMF, fournit des solutions de micro-assurance aux IMF et a établi un Fonds de Risque Covariant pour gérer les risques de catastrophes naturelles de ces IMF. Les contrôleurs sont invités à explorer les raisons derrière l'existence de ces modèles et le cas de la rentabilité qui les soutient. La Commission d'Assurance des Philippines en est venue à accorder formellement une licence aux Associations à Bénéfice Mutuel (ABM). L'une des plus grandes ABM du pays, CARD MBA, a joué un rôle majeur dans le renforcement de la résilience à la suite du typhon Haiyan en 2013. Selon une étude de l'Institut pour le Développement Durable de l'Université de Cambridge « la micro-assurance mutualisée sera certainement la plus efficace en combinaison avec d'autres mécanismes financiers, en ce qui concerne l'accès au crédit et l'aide d'urgence »⁵¹.

⁴⁸ (Herrera, 2019)

⁴⁹ Les exemples incluent ACRE Africa, PULA, MicroEnsure, MiCRO, Celsius Pro, Farm Force, Farm Drive, entre autres. De nombreux instituts de recherche jouent également un rôle majeur dans la conception et la mise en œuvre de ces solutions, notamment l'Institut International de Recherche pour le Climat et la Société de l'Institut de la Terre de l'Université de Columbia ou le Programme de Recherche CGIAR sur le Changement Climatique, l'Agriculture et la Sécurité Alimentaire (CCAFS).

⁵⁰ (ISF, 2018)

⁵¹ (University of Cambridge – Institute for Sustainability Leadership, 2019) (Swiderek & Wipf, 2014)

2.1.1.2 Produits, canaux et modèles économiques innovants

Lorsqu'on a demandé aux cultivateurs de café en Colombie et au Guatemala quels étaient les principaux risques qui leur venaient en tête, ils ont répondu la volatilité des prix qui « augmente à un niveau statistiquement significatif en cas de choc climatique ». Les contrôleurs peuvent toutefois juger qu'un produit sur la volatilité des prix est un produit à terme ou un dérivé plutôt qu'une assurance, décourageant ainsi l'intérêt du secteur à continuer de proposer de tels produits d'assurance. Dans la plupart des économies en développement, les contrats à terme ou produits dérivés sont rudimentaires ou indisponibles. Même quand ces instruments du marché des capitaux sont disponibles, ils sont rarement abordables pour les petits exploitants agricoles. Finalement, ce sont les fermiers qui perdent le plus.

Cette anecdote illustre comment l'ARC peut impliquer l'exploration de nouveaux segments et risques cibles afin de répondre aux besoins de ceux qui sont vulnérables. Le secteur pourrait devoir se montrer pionnier dans les approches relatives à la conception, la distribution et le service après-vente des produits qui changent des définitions, idées et pratiques qui sont familières autant pour le secteur que les contrôleurs. L'apport d'idées innovantes sur le marché réside dans la capacité du secteur à tester de nouvelles idées au-delà des modèles déjà essayés et testés, d'apprendre de ses erreurs, de trouver des solutions qui fonctionnent pour finir par les proposer sur une base durable. La solution parfaite ne se trouvera pas du premier coup. Il est donc important que les contrôleurs adoptent des approches de contrôle proportionnées qui n'empêchent pas indûment de mettre en place de nouvelles idées. Voici quelques perspectives que les contrôleurs d'assurance pourraient considérer :

1. Promouvoir les innovations et leur mise à l'essai :

- **Favoriser les tests au cas par cas et promouvoir des stratégies à long terme pour ces programmes pilotes.** Il y a plus d'une décennie, les projets pilotes en assurance inclusive ont fourni des enseignements cruciaux pour permettre de concevoir des produits utiles et durables. Il devrait pouvoir y avoir des tests pilotes sur l'assurance contre les risques climatiques, mais il est essentiel d'avoir une stratégie au-delà des conclusions de la phase de test définie⁵². Les marchés où les tests pilotes de petite taille et non évolutifs ont été largement diffusés montrent des signes de fatigue et, de ce fait, la défiance envers ces solutions devient courante. Si le test est considéré comme réussi, alors une stratégie d'évolution et de transformation de ces pilotes en produits régulièrement vendus sur le marché pourrait s'avérer nécessaire. Si le projet pilote échoue, une stratégie pour y mettre un terme de façon ordonnée sera nécessaire afin de protéger tous les intérêts des clients couverts. Les contrôleurs auront peut-être aussi à gérer l'impact sur la confiance des clients envers l'assurance afin d'éviter qu'ils ne soient réfractaires à de futures initiatives d'assurance.

⁵² Voir le document de réflexion de l'AICA sur les Assurances Basées sur l'indice, En Particulier sur les Marchés de l'Assurance Inclusive (Juin 2018) pour une discussion sur la régulation de l'assurance indicielle et de la gestion des projets pilotes.

- **Encourager la mise en place de programmes dits bac à sable (« sandbox ») en matière de réglementation.** Dans l'espace InsurTech, un nombre croissant de contrôleurs instaure des initiatives « sandbox »⁵³. Ces initiatives donnent les moyens aux praticiens d'innover, mais de façon structurée et contenue afin de s'assurer que la protection du consommateur ne soit pas indûment compromise. Certains contrôleurs appliquent aussi des « sandbox thématiques »⁵⁴ conçues pour faire avancer des objectifs politiques ciblés et spécifiques. Que les contrôleurs choisissent d'avoir une sandbox centralisée ou une sandbox thématique, il est important que ces initiatives soient rationalisées et ne créent pas plus de confusion réglementaire pour le secteur. De même, il est important d'assurer que ces initiatives ne créent pas de contraintes trop importantes pour les contrôleurs sur le plan des ressources.
- **Promouvoir des pôles d'innovation.** Les pôles d'innovation sont une autre stratégie d'innovation courante déployée par les régulateurs financiers. Lorsque les critères ou attentes réglementaires ne sont pas clairs, cela peut donner l'impression que les contrôleurs ne sont pas ouverts à l'innovation ou pas transparents. Une critique mise en avant par le secteur dans l'étude de l'AIA est que le contrôleur dispose d'un « pouvoir discrétionnaire trop puissant » qui lui permet d'approuver ou de rejeter les produits. Les pôles d'innovation fournissent un signal clair et une plateforme formelle pour que le secteur puisse clarifier les exigences réglementaires entourant leur innovation proposée directement avec le régulateur. L'Autorité de Conduite Financière (FCA) du Royaume-Uni (UK), pionnière de la sandbox réglementaire, a déterminé que ce contact a réduit le temps et le coût de mise en place d'idées innovantes sur le marché.
- **Raccourcir les délais d'approbation des produits.** Les longs délais d'exécution retardent aussi la mise en place des projets, augmentant les coûts opérationnels pour les agents d'assurance. Une telle expérience peut dissuader les assureurs d'innover.
- **Utiliser des instruments réglementaires flexibles.** Tout comme les modèles d'assurance numériques et InsurTech, les innovations ARC évoluent très rapidement. Il est peu probable qu'un cadre de travail réglementaire puisse couvrir de manière exhaustive toutes les innovations qui ont lieu et celles à venir. Aussi, les contrôleurs sont encouragés à déployer stratégiquement les instruments réglementaires à leur disposition de manière à continuer d'avoir une certaine flexibilité pour répondre aux innovations. Par exemple, une définition qui est inscrite dans la législation primaire, nécessitant donc une approbation parlementaire, nécessitera certainement de longs processus pour changer. Toutefois, une définition inscrite dans un cadre de travail réglementaire ou dans une circulaire pourra être plus flexible, car les contrôleurs ont l'autorité requise pour amender ces règlemen-

⁵³ Les Sandbox en matière de réglementation sont des schémas mis en place par les autorités de contrôle qui offrent le potentiel pour toute entreprise éligible de participer à la sandbox et permettent aux compagnies de tester des innovations dans un marché qui suit un plan accepté et surveillé par le contrôleur. Les Pôles d'Innovation sont un point de contact dédié pour les entreprises afin de soulever des questions et de chercher des conseils sans contreparties sur les exigences et attentes réglementaires qui entourent la FinTech. Sources diverses ; voir le résumé des Forums Consultatifs de 2018 AICA-A2ii-MIN, InsurTech – Relever le Défi de la Réglementation.

⁵⁴ Voir <https://www.cgap.org/blog/growing-trend-financial-regulation-thematic-sandboxes>

tations eux-mêmes. Les contrôleurs pourraient œuvrer pour une large provision dans la loi sur l'assurance (comme reconnaître explicitement l'assurance indicielle), mais fournir des spécifications et des détails dans les réglementations et circulaires émises par le contrôleur.

2. Être ouvert à de nouvelles frontières en assurance, tout en exploitant les anciennes :

- **Assurance indicielle.** Au Salvador, Guatemala, Kenya et autres pays, les contrôleurs ont permis la mise en place de projets pilotes d'assurance indicielle malgré l'absence d'une réglementation spécifique sur l'assurance indicielle à l'époque. L'expérience et les preuves acquises grâce à ces tests pilotes ont guidé et catalysé la mise en œuvre finale de ces réglementations dans certaines juridictions. Différentes approches ont été adoptées pour régler l'assurance indicielle dans le monde, avec différents appétits pour le risque⁵⁵. Les principaux défis identifiés par les contrôleurs par rapport à l'assurance indicielle ont été l'application du principe d'indemnité dans le contexte de la question du risque de base et de l'existence d'un intérêt assurable. En considérant ces inquiétudes légitimes, en juin 2018, l'AICA a publié le Document de Réflexion sur les Assurances Basées sur l'Index, en particulier sur les Marchés de l'Assurance inclusive afin de fournir des conseils aux contrôleurs sur la façon d'appliquer une approche proportionnée à l'assurance indicielle et l'AIA a produit un document sur le sujet appelé Assurance indicielle : Statut et Défis Règlementaires. Les contrôleurs pourraient vouloir considérer ces conseils et les approches adoptées dans d'autres cadres de travail règlementaires quand ils sont confrontés à des produits d'assurance indicielle dans leurs juridictions.
- **Dépasser les limites sur ce qui peut être assuré et qui a un intérêt assurable.** L'innovation sur les produits d'ARC repoussera les limites des concepts traditionnels d'assurabilité et des intérêts assurables. Par exemple, le secteur de l'assurance a testé de nouvelles approches telles qu'assurer des écosystèmes naturels, ce qui favorise la résilience et fournit des services clés aux gens. C'est le cas de l'Assurance pour la Restauration du Récif au Mexique, où le secteur de l'assurance allié au Conservatoire de la Nature, au gouvernement de l'état mexicain, à l'Association des Propriétaires d'Hôtels de Cancun et de Puerto Morelos partagent les coûts pour protéger le récif corallien en créant une solution pour protéger une bande du Récif Mésoaméricain⁵⁶. De plus, il est important de considérer la cascade des pertes générées par les catastrophes naturelles à court, moyen et long terme, ainsi que la myriade d'entités et d'individus qui pourraient être affectés. Cela implique la conception de produits couvrant non seulement les pertes

⁵⁵ L'utilisation de produits d'assurance indicielle (indice météorologique, indice satellite ou rendement de la zone) en Afrique et en Asie est largement répandue, car elle est perçue comme une solution alternative adaptée pour faire face à l'une des contraintes les plus importantes pour atteindre l'échelle : la nécessité d'évaluer les réclamations individuelles. En Afrique, 62 % des schémas d'assurance sont des solutions d'assurance indicielle, et 14 % sont des solutions hybrides qui mélangent des composantes de l'assurance indicielle et de l'assurance indemnité. En Asie du Sud et de l'Est, 64 % sont des solutions d'assurance indicielle et 14 % sont hybrides. En Amérique Latine, les produits d'assurance indicielle ne représentent que 39 % des schémas de l'agriculture. En ce sens, les avancées technologiques comme l'imagerie satellite, la blockchain, des stations météo créatives, entre autres, ouvrent la voie vers des approches plus innovantes pour fournir des assurances contre le risque climatique. Malgré cette émergence de produits d'assurance indicielle dans certaines régions, les produits d'assurance indicielle ne sont pas largement reconnus par les cadres réglementaires.

⁵⁶ (Tercek, 2018)

directes et immédiates, mais aussi les pertes indirectes et consécutives causées par les catastrophes naturelles à court, moyen et long terme. De la même façon, la cascade des pertes implique une large gamme d'entités et d'individus qui pourraient avoir un intérêt économique à se protéger contre ces pertes, donc qui pourraient avoir un intérêt assurable.

- **Accès à une gamme complète de couvertures d'assurance.** Couvrir d'autres risques que les risques climatiques et les catastrophes naturelles pour les populations non desservies ou mal desservies crée également de la résilience. Avoir une large gamme de couvertures d'assurance qui protègent contre d'autres risques aidera les personnes, PME, petits agriculteurs et foyers vulnérables à être plus résilients dans leur ensemble, donc potentiellement moins sévèrement impactés face à des chocs climatiques. De nombreux contrôleurs dans différentes juridictions ont depuis longtemps adopté des approches proportionnées pour développer un large accès à l'assurance, comme résumé dans le document Cadres de Travail Règlementaires Proportionnés dans l'Assurance inclusive : Enseignements d'une Décennie de Règlementation sur la Micro-assurance par l'AIA. Plusieurs documents de l'AICA et de l'AIA fournissent des conseils aux contrôleurs pour leur permettre un développement responsable du marché, comme le Document de Réflexion de l'AICA sur la Conduite des Affaires de 2015, le Document d'Application de l'AICA sur la Règlementation et le Contrôle sur les Marchés de l'Assurance inclusive, le Document d'Application sur la Surveillance Produit en Assurance inclusive.
- **Le potentiel des produits traditionnels d'assurance de biens.** En plus de l'ARC innovante spécifique pour les populations non desservies et mal desservies, les produits traditionnels d'assurance de biens qui sont disponibles sur le marché offrent aussi une opportunité. Ces produits peuvent être accessibles à une population généralement non desservie et mal desservie, en étant liés à des prêts hypothécaires dans le contexte de projets de logements sociaux, ou pouvant être fournis comme une couverture professionnelle pour les petits et micro-entrepreneurs ou pour les petits exploitants agricoles.
- **Solutions « méso ».** Comme le montre l'**Encadré 1**, l'ARC est également mise en œuvre par l'intermédiaire d'entités à l'échelon méso, comme les antennes gouvernementales locales ou des entités du secteur privé comme les IMF. Développer et mettre en œuvre de tels schémas est souvent un effet qui implique de multiples parties prenantes et qui dépend fortement de l'adhésion des institutions à l'échelon méso. Toutefois, les assureurs ou autres parties prenantes qui initient des solutions d'ARC peuvent ne pas avoir l'opportunité de toucher les institutions « méso », en particulier s'il s'agit d'organisations gouvernementales. De même, les institutions à l'échelon « méso » chercheront potentiellement à mettre en place une solution d'ARC, mais n'auront pas forcément l'occasion d'impliquer le secteur concerné ou d'identifier les experts en assurance adéquats. Aussi, selon l'étendue et la capacité de leurs mandats, les contrôleurs pourraient également être en position de « mettre en rapport » les différentes parties prenantes en initiant, soutenant ou en redoublant les efforts pour mettre en œuvre des schémas d'ARC à l'échelon méso.

- **Liaisons entre les solutions « macro », « méso » et « micro ».** Le développement des mécanismes de groupement du risque souverain a également encouragé le développement de solutions liées, comme CAGR Replica. Cela a ouvert un débat intéressant sur les synergies entre les solutions macro, méso et micro⁵⁷.
- 3. Permettre une vaste gamme de canaux de distribution et de stratégies de livraison.** La distribution est une composante clé des coûts dans le domaine de l'assurance. Durant la dernière décennie, la plupart des innovations qui ont rendu l'assurance plus abordable et inclusive ont concerné la distribution. L'ARC n'y fait pas exception, en cela que des stratégies innovantes de distribution seront cruciales pour trouver des solutions contre le risque climatique qui soient économiquement rentables. Voici certains aspects réglementaires qui affectent la distribution de l'ARC :
- Capacité à tirer parti d'un large éventail d'agrégateurs et de plateformes transactionnelles. Les canaux alternatifs de distribution tels que les IMF, les Coopératives d'Épargne et de Crédit, les Coopératives de Producteurs, les ONG, les réseaux des IMF et des coopératives, les fournisseurs d'intrants et autres entreprises agroalimentaires, les Opérateurs de Réseau mobile (ORM), les TSP, les sociétés d'envoi de fonds, entre autres, sont essentiels pour le développement de l'ARC. Toutefois, l'Étude AIA a démontré que la majorité des répondants considère qu'il reste encore des barrières réglementaires qui entravent leur utilisation en tant que canaux de distribution ou plateformes transactionnelles. Les contrôleurs sont invités à adopter des approches proportionnées pour permettre des canaux de distribution et des plateformes transactionnelles innovantes, en tenant compte des conseils de l'AICA, comme le document de l'AICA sur la Conduite des Affaires dans l'Assurance inclusive, publié en 2015.
 - Numérisation de la chaîne de valeur de l'assurance. L'utilisation de la technologie est extrêmement capitale dans de nombreux aspects de la chaîne de valeur de l'ARC. Par exemple, la technologie joue un rôle vital dans les produits innovants comme l'assurance indicielle, où la modélisation avancée est requise pour concevoir des indices fiables et où une télédétection est la clé pour assurer l'échelle. La technologie est également requise pour géolocaliser les clients, communiquer avec eux en permanence, les faire adhérer, collecter les primes et envoyer les remboursements de manière rapide et transparente. Grâce à la technologie, Pula fournit des produits d'assurance à indice météorologique en utilisant les données captées par satellite, enregistre ses clients à l'aide d'une application mobile, transmet des données essentielles aux agriculteurs via cette application et automatise les règlements par message texte. Toutefois, afin d'atteindre ce niveau de numérisation de la chaîne de valeur de l'assurance, une myriade d'exigences réglementaires doit être mise en place : paiements électroniques, automatisation de règlements des sinistres, mécanismes de règlements des litiges en ligne, signatures électroniques, contrats électroniques, vérification « KYC » (*know your customer*) par voie électronique, plateformes de calcul, entre autres. Il est important que ces réglementations n'entravent pas de manière disproportionnée la faisabilité de mise en place de tels modèles et, en même temps, protègent efficacement

⁵⁷ (Fernandez, Dubreuil, Gotoro & Kyuma, 2018)

les consommateurs. Les contrôleurs sont invités à tenir compte des conseils du Document de Réflexion de l'AICA sur la Conduite des Affaires et du Document d'Application de l'AICA sur l'Usage de la Technologie Numérique dans l'Assurance inclusive.

- Le regroupement peut renforcer la demande et la sensibilisation à l'assurance, mais est également assorti de risques pour la protection des consommateurs⁵⁸. Toutefois, le regroupement peut s'avérer être une pratique nécessaire en ARC. En effet, 90 % des produits de l'assurance indicielle recensés par la fondation Syngenta sont couplés à des prêts, des intrants agricoles ou au partage d'informations utiles aux clients, comme des informations sur la météo et les prix⁵⁹.
- Mise en commun des risques pour acheter une assurance collectivement. Les gouvernements ont créé des mécanismes de mutualisation des risques souverains qui ont engendré des résultats positifs comme : (i) améliorer les conditions des contrats d'assurance et de réassurance pour les parties assurées en diminuant les primes grâce à la réduction de variabilité des pertes totales subies par le groupe et en permettant une rétention du profit par le groupe ; (ii) fournir une plateforme pour renforcer les connaissances et la capacité de gestion des risques de catastrophes auprès des membres, ainsi que l'adoption d'approches de gestion des risques plus complètes (holistiques) ; et (iii) faciliter l'agrégation des affaires (qui, seule, ne serait autrement pas intéressante pour le secteur de l'assurance). Cette méthode de mutualisation des risques est actuellement répliquée à un niveau local aux Philippines avec le « Groupement d'Assurance contre les Catastrophes des Villes des Philippines » (PCDIP), où 10 villes ont décidé de joindre leurs efforts pour réduire le coût des primes d'assurance en diversifiant le risque et en soutenant la première strate de pertes causées par les typhons et les séismes grâce aux réserves du groupe⁶⁰. Des approches similaires peuvent être adoptées par les réseaux d'IMF, les coopératives, les ONG, les Organisations Communautaires (OC), entre autres. Les réseaux pourraient regrouper les activités de l'ensemble des membres en permettant une diversification du risque et, par conséquent, une réduction des primes. Ils pourraient aussi créer des réserves mutualisées pouvant supporter la première strate de pertes, ce qui serait pertinent avec l'adoption d'une méthode par strates du transfert des risques de catastrophes susceptible de renforcer la résilience.

⁵⁸ Un des enseignements de l'assurance inclusive est que le fait de la regrouper avec des services tangibles peut contribuer à réduire l'intangibilité de l'assurance pour les consommateurs, ce qui permet de renforcer la sensibilisation et de proposer une proposition de valeur plus forte. Toutefois, cela génère aussi le risque que les consommateurs soient « poussés » à acheter une couverture dont ils n'ont pas besoin ou qu'ils ne soient pas conscients d'avoir payé pour la couverture d'assurance. Il existe quelques types de stratégies de regroupement : (i) regrouper l'ARC avec d'autres services financiers, comme la provision d'assurance avec les prêts et l'épargne ; (ii) regrouper différents types de produits vie et non-vie afin de proposer des « packs de protection » ; (iii) proposer une assurance liée à des services à valeur ajoutée qui pourraient avoir plus d'utilité pour les consommateurs comme fournir à distance des informations sur la météo et les tarifs, des intrants, des soins de santé, des services de téléphonie mobile, une assistance technique, entre autres ; et (iv) permettre des compensations en nature afin que les remboursements soient plus tangibles et visibles.

⁵⁹ (ISF, 2018)

⁶⁰ (Benson, 2019) (ADB, 2018)

2.1.2 Demande

L'un des principaux obstacles à la souscription d'assurance est la contrainte liée à la demande, généralement relative à la sensibilisation, à l'attractivité, à la confiance, à la culture, aux biais comportementaux et aux possibilités. En effet, personne ne se réveille un jour avec l'envie d'acheter un produit d'assurance⁶¹. Dans cette partie, nous explorerons la façon dont les contrôleurs peuvent stimuler la demande de produits d'ARC responsables et abordables basés sur les besoins.

ENCADRÉ 3

CONTRAINdre OU NE PAS CONTRAINdre ? LE POTENTIEL DE L'ASSURANCE OBLIGATOIRE

Afin d'absorber la demande en Turquie, le gouvernement a décidé d'introduire un schéma de transfert des risques où l'assurance séisme est rendue obligatoire pour tous les bâtiments résidentiels au sein des municipalités. En 2006, il a été constaté que la pénétration de l'assurance contre les catastrophes naturelles dans le pays avait triplé par rapport à 2000, couvrant environ 2 millions de propriétaires turcs (16 % du parc immobilier assurable) et faisant du TCIP le plus gros programme d'assurance du pays⁶². Des approches similaires ont été adoptées en Inde, où il est obligatoire pour les agriculteurs qui contractent un prêt de souscrire le contrat d'assurance des cultures partiellement subdivisées Pradhan Mantri Fasal Bima Yojana (PMFBY) proposé par l'AICI. En septembre 2019, le ministère des Finances du Maroc a annoncé qu'il prévoyait la mise en place d'une assurance obligatoire contre les catastrophes, y compris les catastrophes naturelles et le terrorisme, en 2020⁶³.

Les contrôleurs pourraient explorer la possibilité de plaider en faveur de lois pour rendre l'assurance obligatoire dans des zones où l'ARC est cruciale. Cela pourrait se faire aux échelons « micro » ou « méso ». Même si cela permet de s'assurer immédiatement que la population cible est couverte par l'assurance, l'assurance obligatoire a ses inconvénients et ses défis. L'assurance obligatoire possède une longue histoire dans d'autres gammes d'assurances, telles que l'assurance auto et l'assurance santé. À partir de ces expériences, il a été observé que ces assurances obligatoires peuvent entraver l'innovation dans cette gamme particulière de produits. Les détenteurs de la police peuvent également ne pas être conscients des bénéfices ni savoir comment déclarer un sinistre. Si les produits ont des caractéristiques qui sont standardisées par la réglementation et qu'ils sont proposés par de multiples assureurs, cela pourrait conduire à une sous-cotation des primes. Pourtant, s'ils sont proposés par le biais d'un fonds ou d'une entité centralisée, il y a également un défi opérationnel pour s'assurer que les demandes et les déclarations de sinistres soient correctement gérées.

⁶¹ Ou peut-être à moins que le besoin n'ait été récemment perçu... C'est le cas de la Turquie, où les ventes d'assurance contre les séismes ont explosé après un tremblement de terre de magnitude 5.8 qui a frappé Istanbul le 26 septembre 2018. (Middle East Review, 2019)

⁶² (Gurenko, Lester, Mahul & Oguz Gonulal, 2006)

⁶³ (Middle East Insurance Review, 2019)

Stimuler la sensibilisation dans le cadre d'une approche plus globale de la sensibilisation à la gestion des risques. De nombreux contrôleurs d'assurance jouent aujourd'hui un rôle majeur dans le développement de programmes de sensibilisation à l'assurance⁶⁴, eux-mêmes souvent intégrés à des stratégies d'inclusion financière et d'éducation financière au sens plus large. Ce rôle est en ligne avec le PBA 19.13.4, qui stipule que le contrôleur doit aider le consommateur à comprendre les contrats d'assurance.

Il est prouvé que cette sensibilisation à l'assurance stimule efficacement la demande, mais il est toutefois important d'être prudent et réaliste, car la sensibilisation et le renforcement des connaissances de l'assurance ne se traduisent pas toujours par une demande accrue. Par exemple, certaines études montrent que l'éducation du consommateur semble stimuler la demande en assurance indicielle, mais n'a pas d'effet sur l'assurance santé. Par ailleurs, des études indiquent que l'éducation du consommateur a un impact plus important sur le renouvellement que sur les premières souscriptions de contrat, car les clients peuvent faire l'essai d'un produit sans pour autant le renouveler s'il ne leur semble pas clair.

Favoriser la capacité du secteur à développer des produits basés sur les besoins des personnes mal desservies afin d'augmenter la demande basée sur des besoins réels. Le fait est qu'aujourd'hui, de nombreux produits d'assurance ne répondent pas aux besoins et aux particularités des consommateurs. Dans le domaine de l'assurance inclusive, cette situation est probablement aggravée, car les assureurs disposent d'encore moins de données et d'intérêts sur les besoins des personnes à faibles revenus et mal desservies⁶⁵. Un défi continuellement exprimé par le secteur est que les assureurs ne connaissent pas ce marché et qu'ils n'ont pas de données et d'outils pour concevoir des produits abordables qui correspondent aux besoins⁶⁶. Les contrôleurs pourraient s'occuper de ce manque d'informations de quelques manières :

- **Financer des études de marché nationales.** La *Superintendencia Financiera de Colombia* (SFC) en Colombie a travaillé de pair avec la *Banca de las Oportunidades*, une entité gouvernementale qui s'est donné pour mission de promouvoir l'inclusion financière en menant des études sur la demande nationale afin d'éclairer la compréhension qu'a l'état de l'inclusion financière dans le pays.

⁶⁴ Des exemples incluent : Des programmes de sensibilisation à la micro-assurance au Guatemala ou aux Philippines ; ou l'établissement d'obligations légales sur les entités supervisées pour créer des programmes de sensibilisation à l'assurance pour les consommateurs, comme c'est le cas en Colombie et en Afrique du Sud ; ou l'impulsion de la mise en place de PPP pour assurer des programmes à fort impact de sensibilisation à l'assurance comme c'est le cas au Ghana, au Pérou et en Inde. Spécifiquement au Ghana, La Commission Nationale d'Assurance, conjointement avec le secteur de l'assurance, a mis au point une sensibilisation complète à l'assurance sur-mesure pour différents segments de la population et disponible en 36 langues. Au Pérou, le ministère de l'Agriculture, avec le soutien du secteur privé, a également décidé de concevoir du matériel d'éducation financière sur le programme d'assurance agricole qui est subventionné par le gouvernement.

⁶⁵ Selon une récente étude de Capgemini, moins d'un quart des entreprises ont l'impression que leur couverture d'assurance est adéquate (The Economist, 2019). Une découverte cruciale des études du paysage de la micro-assurance en Afrique et en Amérique Latine est que l'assurance contre les catastrophes naturelles est grandement nécessaire, mais que l'offre de produit reste encore pauvre (Microinsurance Network and Munich Re Foundation, 2018) (Microinsurance Network, Munich Re Foundation and Microinsurance Centre, 2015).

⁶⁶ (A2ii and Microinsurance Centre, 2017)

- **Investir dans des bases de données et infrastructures en « open-source ».** Les contrôleurs pourraient donner lieu à des « biens publics techniques » comme modèles pour certains périls, ou encore des plateformes permettant de fournir des données sur la météo et sur les pertes historiques qui soient publiquement consultables par tous.
- **Adopter des processus plus stricts de contrôle et d'évaluation.** Les contrôleurs pourraient par exemple récolter des données distinctes et des indicateurs clés de performance sur l'ARC, l'assurance inclusive ou l'ARC ciblée pour les personnes à faible revenu, afin de piloter une performance produite du point de vue du résultat pour le consommateur. En passant à l'étape supérieure, les contrôleurs du Royaume-Uni et d'Australie ont également commencé à publier des données comparatives sur les primes et les sinistres afin d'initier une saine compétition entre les assureurs et pour permettre aux consommateurs d'éclairer leur prise de décision.

Prendre des mesures pour introduire des économies de coûts plus larges dans le marché de l'assurance qui se traduiront finalement par des prix plus abordables. Comme nous l'abordons à la section 2.1.1.2, il y a beaucoup d'aspects réglementaires pour lesquels les contrôleurs pourraient apporter des changements afin de favoriser la création de modèles de distribution plus abordables. Afin toutefois que les économies sur les coûts bénéficient aux consommateurs, toute réduction des dépenses de l'assureur doit se traduire par des primes moins chères. Un moyen potentiellement plus direct de réduire l'argent des primes qui sort de la poche du consommateur réside dans la baisse des taxes payées par les consommateurs. Les contrôleurs sont également en position de s'impliquer auprès des politiques sur la question des taxes relatives aux produits d'assurance contre les risques climatiques et les catastrophes naturelles. Au Nicaragua, par exemple, l'assurance agricole est exemptée de TVA. En Malaisie, à la suite des propositions annuelles sur le budget faites par le régulateur au ministère des Finances, les produits d'assurance inclusive ont été exemptés de frais de timbres en 2018.

2.2 Défendre l'assurance contre les risques climatiques

Les contrôleurs d'assurance sont souvent en position de façonner la contribution du secteur de l'assurance dans la création de résilience. Ils peuvent non seulement le faire en adoptant la réglementation adéquate et par leur approche du contrôle. Les contrôleurs, dans leur position unique de « passerelle » entre les décideurs politiques, le secteur de l'assurance et les consommateurs, sont les mieux placés pour naviguer entre les différentes parties prenantes, à la fois sur les plans de l'alignement des intérêts des différents secteurs, mais aussi en apportant leur expertise politique et technique. Compte tenu de cela, les contrôleurs ont la capacité de jouer un rôle non négligeable dans l'articulation du dialogue national autour de l'ARC afin de s'assurer de la sensibilisation, de la reconnaissance et de la cohérence dans la conception et la mise en œuvre des interventions d'ARC. Les contrôleurs peuvent être les défenseurs de l'ARC et la pièce du puzzle qui assurera un alignement avec l'ensemble des parties prenantes. Ce rôle est extrêmement important en matière de sensibilisation à l'ARC auprès des décideurs politiques et pour soutenir ces derniers dans la création de politiques publiques. Les contrôleurs peuvent également contribuer à surmonter les lacunes de communication et de coordination éventuelles chez les décideurs politiques et entre le secteur public et privé.

Bâtir en interne l'expertise et les compétences sur l'ARC. Dans le cadre de l'étude AIA sur l'ARC (**Tableau 3**), le secteur d'activité a fait part de ses inquiétudes sur le fait que les contrôleurs n'aient pas une expertise suffisante en ARC. Cette inquiétude peut conduire les parties prenantes du secteur à choisir de ne pas innover afin d'éviter tout risque de sanctions potentielles, ou de se lancer dans des discussions interminables avec les contrôleurs ou encore dans des processus onéreux d'approbation des produits. Les contrôleurs sont donc encouragés à puiser de manière proactive dans la vaste quantité de discussions et d'expertises qui circulent aujourd'hui sur l'ARC. La participation à des événements internationaux de renforcement de compétences sur l'ARC et la gestion des risques de catastrophes peut généralement aider les contrôleurs à acquérir de l'expérience sur les bonnes pratiques ayant cours dans d'autres juridictions. Les contrôleurs peuvent également tirer profit de l'expérience de leurs pairs à travers des associations régionales ou mondiales comme l'ASSAL, l'AICA et l'AIA. Si les ressources le permettent, ces opportunités sont idéalement saisies par les équipes à différents niveaux et services pour s'assurer que les savoirs soient transférés dans l'intégralité de l'organisation. À leur tour, les contrôleurs peuvent partager leur nouvelle expertise localement auprès de leur branche et des décideurs politiques en lançant leurs propres plateformes de dialogue.

S'impliquer auprès des décideurs politiques sur le rôle de l'assurance dans les autres domaines de la politique publique. En menant un travail de sensibilisation et des discussions aux échelons politique et exécutif sur la façon dont l'assurance contribue aux objectifs politiques et aux ODD, les contrôleurs peuvent s'assurer que toutes les occasions d'inclure l'assurance dans les politiques et les mesures réglementaires soient reconnues et saisies. Ces objectifs politiques incluent entre autres : la résilience faces aux catastrophes, la sécurité sociale, la réduction de la pauvreté, l'égalité de genre, la protection de l'environnement et le développement économique général. Les contrôleurs sont également encouragés à sensibiliser activement les autres autorités et les politiques à leur expertise et leur intérêt dans l'assurance. Ils peuvent également promouvoir cette sensibilisation dans le contexte de comités d'inclusion financière, ou toute autre plateforme dont les parties prenantes sont multiples à l'échelon gouvernemental. Cela les assure d'être consultés quand surgissent des initiatives relatives à l'assurance, mais cela est également utile et pertinent au profit des entités gouvernementales qui explorent sans forcément connaître tous les tenants et aboutissants du monde de l'assurance. Cela renforce d'autant plus les résultats des propres objectifs du contrôleur qui visent à travailler dans un environnement réglementaire plus favorable à l'assurance et, essentiellement, « un environnement réglementaire et des politiques plus favorables à l'assurance ».

Participer activement par le biais de plateformes locales visant à concevoir et mettre en œuvre des interventions d'ARC. Le dialogue et la coordination entre les entités du secteur public et privé sont les clés pour développer de bonnes idées et s'assurer d'une mise en œuvre responsable et pertinente. Développer une initiative d'ARC qui implique le gouvernement génère souvent la mise en place d'une plateforme ou d'un groupe de travail qui réunit toutes les parties prenantes concernées : ministères de l'Agriculture, de l'Environnement, des Finances et de la réduction des risques de catastrophes, entités gouvernementales locales, le secteur lui-même, des représentants des consommateurs, des experts techniques et des instituts de recherche, entre autres. Il est important que le contrôleur participe à ce groupe de travail ou, du moins, qu'il soit tenu au courant de l'avancée des progrès et soit en mesure d'intervenir si nécessaire. En s'engageant dans ces plateformes, les contrôleurs peuvent également souhaiter s'assurer que le secteur de l'assurance soit dûment consulté.

Les contrôleurs peuvent s'appuyer activement sur le rôle plus important que joue le secteur de l'assurance dans sa qualité d'expertise de gestion des risques. Comme nous l'abordons dans la section 1.2, le rôle du secteur de l'assurance en tant que « souscripteur de risques » peut aller au-delà du seul développement des produits d'assurance. Une récente étude de la *Geneva Association* a montré qu'à l'heure actuelle, le secteur de l'assurance partage activement sa connaissance et sa modélisation des risques, ainsi que son expertise en tarification avec un large éventail de membres des secteurs publics et privés, afin de générer une sensibilisation aux risques et de promouvoir une prise de décisions basée sur les risques⁶⁷. Les contrôleurs ont une connaissance profonde des compétences techniques des assureurs, étant donné qu'ils les supervisent et qu'ils approuvent les nouveaux produits d'ARC. En même temps, les contrôleurs doivent s'impliquer dans les plateformes aux parties prenantes multiples, mises en place pour se concentrer sur les risques climatiques. Les contrôleurs seront ainsi dans une position optimale pour identifier et maîtriser l'expertise du secteur, essentielle pour contribuer au développement de solutions d'ARC nationales.

⁶⁷ (Golnaraghi, 2018)

CONCLUSION

Les catastrophes naturelles continuent à faire basculer la vie de personnes vulnérables dans la pauvreté et le désespoir. Avec le changement climatique, la gravité et la fréquence des pertes vont s'intensifier, et la situation de Begum parmi d'autres deviendra de plus en plus précaire. Cela impactera sa vie à court, moyen et long terme, ainsi que celle de son district et, essentiellement, de son pays entier. La croissance économique et la réduction de la pauvreté vont continuer à ralentir. Même si l'assurance n'est pas une solution miracle, c'est une pièce du puzzle pouvant aider Begum et sa communauté à devenir plus résilients face aux catastrophes naturelles, et donc à changer leur destin. Néanmoins, à l'heure actuelle, le défaut d'assurance est très grand et, malgré les bénéfices bien connus de l'assurance, aucun produit d'assurance qui convienne à la situation n'existe pour les besoins d'une personne comme Begum.

L'industrie mondiale de l'assurance est consciente du problème et il existe une volonté croissante de contribuer à créer de la résilience en : (i) proposant des produits d'assurance adaptés à Begum ; (ii) intégrant une approche de gestion holistique du risque, afin que les produits aident Begum à réduire son exposition au risque, à mieux se préparer aux désastres, notamment via un système d'alerte précoce, ou à atténuer les pertes subies ; et (iii) en partageant son expertise par la contribution à des initiatives au-delà du simple cadre du secteur de l'assurance, afin d'aider la société à mieux comprendre les risques, par exemple en aidant le district de Kurigram à identifier entièrement les points de vulnérabilité et à le développer de structures résilientes aux dangers.

Les contrôleurs se trouvent dans la position unique de renforcer la résilience des personnes vulnérables comme Begum face aux catastrophes naturelles et à promouvoir la nécessité d'agir en urgence. L'implication active des contrôleurs peut en effet faire toute la différence. Tout d'abord, les contrôleurs peuvent induire le rôle du secteur de l'assurance en encourageant la mise en place d'innovations favorisant le développement de solutions d'assurance responsables et adaptées qui seront bénéfiques à des personnes comme Begum, tout en poussant le secteur de l'assurance à adopter une approche intégrée de la gestion des risques. Ensuite, les contrôleurs peuvent stimuler la demande en produits d'ARC basés sur les besoins de leurs clients. Enfin, ils peuvent agir comme catalyseurs d'ARC dans leurs pays en faisant connaître aux décideurs politiques le potentiel de l'ARC et en faisant la liaison pour s'assurer que les interventions sont pertinentes et durables.

Cette discussion sur le rôle des contrôleurs quant au renforcement de la résilience commence à peine et ce document se veut une feuille de route pour poursuivre la discussion. Les contrôleurs sont donc invités à continuer d'explorer des façons innovantes de tirer le meilleur parti de leur rôle et de discuter de ces questions avec leurs pairs, le secteur public et le secteur privé. Il est crucial que les contrôleurs restent informés des développements du marché liés aux risques climatiques et continuent à contribuer activement au débat. Tout ceci pourrait conduire à identifier d'autres moyens et mécanismes permettant de réduire l'écart de la couverture d'assurance, afin que les personnes comme Begum puissent être protégées par une assurance ainsi que par des solutions exemplaires et innovantes de gestion des risques climatiques.

BIBLIOGRAPHIE

A2ii. (2016). *Proportionate Regulatory Frameworks in Inclusive Insurance: Lessons from a Decade of Microinsurance Regulation.*

A2ii. (2016). *Proportionate Regulatory Frameworks in Inclusive Insurance: Lessons from a Decade of Microinsurance Regulation.*

A2ii. (2018). *Index Insurance Status and Regulatory Challenges.*

A2ii and Microinsurance Centre. (2017). *Proportionality in practice.*

Adam, S., Irwin, G. & Capparelli, D. (2015). *ASEAN Insurance Markets Integration, regulation and trade.*

ADB. (2018). *Philippine City Disaster Insurance Pool – Rationale and design.* Manila.

ADB. (2019). *Asian Development Outlook 2019.*

ADB. (2019). *The enabling environment for Disaster risk financing in Pakistan Country Diagnostics assessment.* ADB.

AIR. (2019, July 15). India: Kerala government looks into setting up NatCAT insurance fund. *Asia Insurance Review.*

Arena, M. (2008, December). Does Insurance Market Activity Promote Economic Growth? A Cross Country Study for Industrialized and Developing Countries. *The Journal of Risk and Insurance, Volume 75, Issue 4,* pp. 921–946.

Artemis. (2017, August 15). Philippines parametric insurance pilot launched with World Bank support. *Artemis.*

Barcena, A., Samaniego, J., Galindo, L. & Ferrer Carbonell, J. (2018). *La economía del cambio climático en América Latina y el Caribe – una visión gráfica.* CEPAL.

Benson, C. (2019). *Using parametric insurance to address rapid post-disaster financing.* ADB.

Best, R., & Burke, J. (2017). Macroeconomic Impacts of the 2010 Earthquake in Haiti. *Empirical Economics,* 1–35.

Business Mirror. (2018, December 2018). 25 disaster-prone provinces stand to benefit from governments parametric insurance policy. *Business Mirror.*

Carney, M. (2015). « Breaking the Tragedy of the Horizon: Climate Change and Financial Stability. » *Speech delivered to Lloyd's of London (September).*

Carney, M., Villeroy de Galhau, F. & Elderson, F. (2019). The financial sector must be at the heart of tackling climate change. *The Guardian.*

Carrington, D. (2018). Fossil fuel divestment funds rise to \$6tn. *The Guardian.*

Chamberlain, D., Camargo, A. & Coetze, W. (2017). *Funding the frontier: The link between inclusive insurance market, growth and poverty reduction in Africa.* Cenfri and FSDA.

Chatterjee, A. (2019, April 15). Financing catastrophes through taxes. Retrieved from <https://blogs.adb.org/blog/financing-catastrophes-through-taxes>

-
- Chen, J. (2019, May 12).** *Enabling recovery: China's growing resilience to climate risks.* Retrieve - from Swiss Re: <https://www.swissre.com/risk-knowledge/mitigating-climate-risk/natcat-2019/enabling-recovery-china-growing-resilience-to-climate-risks.html>
-
- Chester, M. (2017).** *What is the insurance value of urban ecosystems and their services?* Nature of Cities.
-
- Climate Bonds Initiative. (2018).** *Why making infrastructure climate-adaptation and resilient will help meet the SDGs.*
-
- Climate Wise. (2016, 7 December).** Closing the protection gap.
-
- Dang, H.-A., Lanjouw, P. & Swinkels, R. (2014).** Who Remained in Poverty, Who Moved Up, and Who Fell Down? An Investigation of Poverty Dynamics in Senegal in the Late 2000s. *World Bank Policy Research Working Paper No. 7141.*
-
- Diffenbaugh, N., & Burke, M. (2019).** *Global warming has increased global economic inequality.*
-
- Evans, S. (2019, July 5).** Retrieved from Artemis: <https://www.artemis.bm/news/ccrif-world-bank-issue-first-parametric-fisheries-insurance/>
-
- Evans, S. (2019, June 4).** AXA Climate launches the first-ever parametric hail insurance. *Artemis.*
-
- Evans, S. (2019, June 5).** *CCRIF to expand parametric insurance cover to utilities risk and drought.* Retrieved from Artemis: <https://www.artemis.bm/news/ccrif-to-expand-parametric-insurance-cover-to-utilities-risk-drought/>
-
- Fernandez, R., Dubreuil, M., Gotor, T. & Kyuma, R. (2018).** *Creating synergies between macro and micro level insurance.*
-
- Golnaraghi, M. (2018).** *Climate change and the insurance industry: Taking action as risk managers and investors.* Geneva Association.
-
- Gurenko, E., Lester, R., Mahul, O. & Oguz Gonulal, S. (2006).** *Earthquake Insurance in Turkey – History of the Turkish Catastrophe Insurance pool.* Washington D.C.: World Bank.
-
- Haiss, P., & Sümegi, K. (2016).** *The Relationship of Insurance and Economic Growth – A Theoretical and Empirical Analysis.*
-
- Hallegatte, S., Vogt-Schilb, A., Bangalore, M. & Rozenberg, J. (2017).** *Unbreakable: Building the resilience of the poor in the face of natural disasters.* World Bank.
-
- Hallegatte, S., Bangalore, M., Bonzanigo, L., Fay, M., Kane, T., Narlock, U., ...Vogt-Schilb, A. (2016).** *Shock waves: managing the impacts of climate change on poverty.* World Bank.
-
- Herrera, R. (2019, January 28).** Current clarifications on the supervision and regulation of agricultural insurance in Colombia.
-
- Herweijer, C., Ranger, N. & Ward, R. (2009).** *Adaptation to Climate Change: Threats and Opportunities for the Insurance Industry.* *The Geneva Papers.*
-
- Hyland, M. & Russ, J. (2019).** Water as Destiny – The long term impacts of drought in Sub-Saharan Africa. *World Development* 115, 30–45.
-
- IAIS. (2017).** *Application paper on product oversight in inclusive insurance.*
-
- IAIS. (2012).** *Application Paper on Regulation and Supervision supporting Inclusive Insurance Markets*
-

IAIS. (2015). *ISSUES PAPER ON CONDUCT OF BUSINESS IN INCLUSIVE INSURANCE.*

IAIS. (2018). *Application paper on the use of digital technology in inclusive insurance.*

IAIS. (2018). *ISSUES PAPER ON INDEX BASED INSURANCES, PARTICULARLY IN INCLUSIVE INSURANCE MARKETS.* IAIS.

IAIS and SIF. (2018). *Issues Paper on Climate Change Risks to the Insurance Sector.*

IPCC. (2018). *Summary for Policymakers in Global warming of 1.5°C. An IPCC Special Report on the impacts of global warming of 1.5°C above pre-industrial levels and related global greenhouse gas emission pathways, in the context of strengthening the global response to t. WMO.*

ISF. (2018). *Protecting growing prosperity – agriculture insurance in the developing world.*

Jones, D. (2018, November 18). *Insruance and climate risk: the critical role of regulators.*

Lester, R. (2016). *Insurance and Inclusive Growth. World Bank Policy Research Working Paper No. 6943.*

Mahul, O. & Stutley, C. (2010). *Government support to agriculture insurance – Challenges and options for developing countries.* The World Bank.

Maynard, T. & Ranger, N. (2012). *What role for « long-term insurance » in adaptation ? An analysis of the prospects for and pricing of multi-year insurance contracts. The Geneva Papers or Risk and Insurance.*

Mcguire, B. (2016, October 16). *How climate change triggers earthquakes, tsunamis and volcanoes.*

Mcguire, B. (2012). *Waking the giant: how a changing climate triggers earthquakes, tsunamis and volcanoes.* Oxford: Oxford University Press.

MEIr. (2019, April 18). *Iran: Economic council backs proposal for universal insurance fund for Nat CATs. Middle East Insurance Review.*

MEIR. (2019, July 17). *Turkey: Demand for Nat CAT insurance on the rise. Middle East Insurance Review.*

Microinsurance Network and Minich Re Foundation. (2018). *The Landscape of Microinsurance in Latin America and the Caribbean 2017.*

Microinsurance Network, Munich Re Foundation and Microinsurance Centre. (2015). *The Landscape of microinsurance in Africa 2015.*

Middle East Insurance Review. (2019, September 30). *Morocco: Disaster insurance scheduled to be introduced next year.*

Middle East Review. (2019, September 30). *Turkey: Spurt in quake insurance sales in wake of quake.*

Ministry of Foreign Affairs of the Netherlands. (2018). *Climate Change Profile Bangladesh.*

Moody's. (2019, July 1). *ESG risks increasingly affect insurers' credit profiles.*

Mott MacDonald and Global Sustainability Institute. (2015). *Climate change and business survival – the need for innovation in delivering climate resilience.* Mott MacDonald.

Munich Re. (2018). *A stormy year – Natural disasters in 2017.* Retrieved from <https://www.munichre.com/topics-online/en/climate-change-and-natural-disasters/natural-disasters/topics-geo-2017.html>

NASA. (2018). *The Effects of Climate Change.*

OECD. (2013). *The role of banks, equity markets and institutional investors in long-term financing for growth and development – Report for G20 Leaders*. OECD.

OECD. (2015). *The economic consequences of climate change*. OECD.

OECD. (2018). *The contribution of reinsurance markets to managing catastrophe risk*. Paris.

Outreville. (2011). The relationship between insurance growth and economic development – 80 empirical papers for a review of the literature. *ICER Working Papers*.

Outreville, J. (1990, September). The Economic Significance of Insurance Markets in Developing Countries. *The Journal of Risk and Insurance* Vol. 57, No. 3, p. 487–498.

QBE. (2018). Premiums4Good – How your insurance premiums can make a difference.

Reinsurance News. (2019, July 23). Egypt to set up insurance pool for natural disasters. *Reinsurance News*.

Reinsurance News. (2019, July 9). ESG risks increasingly important for re/insurers, says Moody's.

Reinsurance News. (2019, June 25). Zurich commits to UN climate pledge, plans to lower fossil fuel exposure. *Reinsurance News*.

RMS. (2017). *Mapping the role of insurance in managing disaster losses – a study of low and low-middle income countries*. RMS .

Sawada, Y. & Takasaki, Y. (2017). Natural disasters, poverty and development: An introduction. *World Development Issue C*, 2–15.

Schanz, K.-U. (2018). *Understanding and Addressing Global Insurance Protection Gaps*. Geneva: The Geneva Association .

Schoenmaker, D. & Sass, J. (2016). Cross-Border Insurance in Europe: Challenges for Supervision. *The Geneva Papers*.

SFC. (2018, September 20). Concepto N. 2018081943.

Shareaction. (2018). *Got it covered? Insurance in changing climate*. Shareaction.

Sigma. (2019). *No 2/2019 Natural catastrophes and man-made disasters in 2018: "secondary" perils on the frontline*.

Skipper, H. (2001). Insurance in the general agreement on trade in services America. *The Journal of Risk and Insurance*.

Spencer, N., Polachek & Strobl, E. (2016). How do hurricanes impact scholastic achievement? A Caribbean perspective. *Natural Hazards* 84, 1434–1462.

SUNCORP. (2018, July 27). *Mitigation funding to improve insurance affordability*. Retrieved from <https://www.suncorp.com.au/about-us/news/media/mitigation-funding-to-improve-insurance-affordability.html>

Surminski, S., Barnes, J. & Vincent, K. (2019). *Insurance as a catalyst for government climate planning? A framework for analysing drivers and barriers, tested against evidence emerging from Sub-Saharan Africa*. LSE.

Swiderek, D. & Wipf, J. (2014). *Study of effectiveness of microinsurance service providers' response to Typhoon Haiyan in the Philippines*. GIZ-RFPI Asia and Microinsurance Network.

Swiss Re. (2016, August 3). First parametric insurance programme against risk of natural disaster for farmers in China. *Swiss Re News Releases*.

Tercek, M. (2018, March 8). Business to the rescue! Insurance for reef restoration.

The Economist. (2019, July 20). The future of insurance is happening without insurance firms. *The Economist*.

The Geneva Association. (2014). *The Climate Risk Statement of the Geneva Association*. Retrieved from The Climate Risk Statement of the Geneva Association: https://www.genevaassociation.org/sites/default/files/research-topics-document-type/pdf_public/ga2014-climate-risk-statement.pdf

Thomas, T., Chiang, C., Rahman, A., Haque, A., Islam, N., Quasem, S. & Sun, Y. (2013). *Agriculture and Adaptation in Bangladesh – Current and Projected Impacts on Climate Change*. IFPRI.

Ting, M., Kossin, J., Camargo, S. & Li, C. (2019). *Past and future hurricane intensity change along the U.S. East Coast*. *Nature*.

UN. (2015). *Sendai Framework for disaster risk reduction 2015–2030*.

UN Climate Summit 2014. (2014). Summary of Climate Summit 2014. *Climate Summit Bulletin IISD*. New York: IISD.

UNEP. (2016). *The adaptation gap – Finance Report*. UNEP.

UNEP FI. (2012). *Principles for Sustainable Insurance*. Geneva: UNEP FI.

UNISDR. (2010). *Strengthening climate change adaptation through effective disaster risk reduction*.

UNISDR. (2015). *United Nations Global Assessment Report on Disaster Risk Reduction*.

University of Cambridge – Institute for Sustainability Leadership. (2019). Mutual microinsurance and the Sustainable Development Goals An impact assessment following Typhoon Haiyan.

University of Cambridge. (2019, August 19). *Climate change to shrink economies of rich, poor, hot and cold countries alike unless Paris Agreement holds*. Retrieved from <https://www.cam.ac.uk/research/news/climate-change-to-shrink-economies-of-rich-poor-hot-and-cold-countries-alike-unless-paris-agreement>

University of Cambridge Institute for Sustainability Leadership (CISL). (2016). *Investing for resilience*. Cambridge: ClimateWise.

Von Peter, G., Von Dahlen, S. & Saxena, S. (2012, December). Unmitigated Disasters? New Evidence on the Macroeconomic Cost of Natural Catastrophes. *BIS Working Papers N. 394*.

Ward, D. & Zurbrugg, R. (2000, December). Does Insurance Promote Economic Growth? Evidence from OECD Countries. *The Journal of Risk and Insurance Vol. 67, No. 4, p. 489–506*.

Waterproof? An exploration of climate-related risks for the Dutch financial sector. (2017). *DeNederlandscheBank*.

World Bank. (2010). *Implication of climate change for fresh groundwater resources in coastal aquifers in Bangladesh*. World Bank.

World Bank. (2016). *Agriculture Sector Risk Assessment: Methodological Guidance for Practitioners*.

L'Initiative est un partenariat entre :



Soutenu par :



Hébergée par :



Initiative Accès à l'assurance
Hébergée par le Projet Financial Systems
Approaches to Insurance de la GIZ
Deutsche Gesellschaft für Internationale
Zusammenarbeit (GIZ) GmbH
Dag-Hammarskjöld-Weg 1-5
65760 Eschborn, Germany

Téléphone : +49 61 96 79-1362
Fax : +49 61 96 79-80 1362
E-mail : secretariat@a2ii.org
Site web : www.a2ii.org

 [a2ii_org](https://twitter.com/a2ii_org)

Promouvoir l'accès pour tous à une assurance responsable et inclusive.